

# CANNET PASSION

mai 2014



*Votre nouvelle équipe municipale !*



*Chers Cannetoises, chers Cannetois*

*En premier lieu, je souhaite au nom de toute mon équipe renouvelée vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée ce dimanche 23 mars 2014.*

*En nous accordant presque 72 % de leurs suffrages, les Cannetoises et Cannetois ont massivement fait le choix de la continuité dans les options d'aménagement et de gestion entreprises pendant le premier mandat. Point de mégalomanie ni d'errance, mais de l'audace et de la rigueur pour conduire Le Cannel des Maures sur les chemins de la réussite.*

*Ce mandat sera préférentiellement orienté vers le développement économique et l'emploi afin de contribuer au redressement de notre territoire et, au-delà, de notre pays.*

*J'ai demandé à chacun de mes conseillers, dans leur domaine respectif, de favoriser et soutenir l'installation d'entreprises, commerces, artisans, professions libérales dans notre ville.*

*Le Cannel des Maures embelli, sécurisé, propre est prêt à les recevoir. L'attribution de notre 1ère fleur au concours des villes et villages fleuris témoigne d'une notoriété naissante.*

*À la rentrée de septembre, 3 nouveaux commerces s'installeront dans le centre-ville dont la signalétique récemment installée facilite la découverte. Elle sera bientôt complétée par des panneaux indiquant les activités hors centre-ville.*

*La construction de la passerelle piétonne de la gare débutera au 1er trimestre 2015.*

*Quant au pôle santé, toujours d'actualité, il est soumis aux aléas de la conjoncture économique hésitante, ce qui prolonge quelque peu les délais de réalisation.*

*Je pense que la reprise s'amorce, toutefois, les participations financières de nos partenaires, dont l'État, étant annoncées à la baisse, il nous faudra faire preuve de rigueur et d'économies pour passer le cap. Pour exemple, la réforme des rythmes scolaires ordonnée par le gouvernement aura un coût estimé de 100 000 euros pour notre commune. Nous sommes prêts à la mettre en œuvre, tout autant que nous nous réjouissons qu'elle soit reportée.*

*Enfin, les échanges fructueux opérés avec la population pendant la campagne électorale nous ont conduits à repenser l'organisation des comités de quartiers afin d'améliorer encore votre information et la démocratie participative.*

*Maire de tous les Cannetois sans distinction, je vous renouvelle tout mon dévouement à notre ville.*

*Votre Dévoué,* Jean Luc LONGOUR, Maire du Cannel des Maures et Président de la Communauté de communes Cœur du Var.

• <b>Le mot du maire</b>	Page 02
• <b>Pôle technique de rénovation urbaine</b> Espace de vie et le visuel de la commune - Rénovation des quartiers - Façade nord de la mairie - Le lavoir - Divers travaux	Pages 04 à 07
• <b>Pôle public de l'eau</b> Station d'épuration - Extension et réfection des réseaux - SOS mairie	Pages 08 à 09
• <b>Pôle sports et associations</b> Rugby Club Toulonnais - Tour du Haut-Var - Festivités de l'ours - CACM - Forum des associations	Pages 10 à 12
• <b>Revue de presse</b>	Page 13
• <b>Pôle éducation, transports, cantine</b> Nos écoles - Restauration scolaire - Nouveaux rythmes scolaires	Pages 14 à 15
• <b>Pôle enfance et jeunesse</b> La MDJ en mode estival - Séjours - Concert - Spectacle	Pages 16 à 17
• <b>Pôle solidarité</b> Le C.C.A.S. - Festin des sages - Prévention santé - Permanences sociales	Pages 18 à 19
• <b>Pôle urbanisme et développement durable</b> Ville fleurie - Agenda 21 - Légumes BIO au Cannet - Architecte du CAUE - Développement durable - Une bonne adresse - Espace Info Energie - AIR PACA	Pages 20 à 23
• <b>Pôle finances et développement économique</b> Budgets - Vie économique	Pages 24 à 25
• <b>Le pôle culture, connaissances et découvertes</b> Culture populaire riche de sens - Demain - Jardin de lecture - Art dans la rue - Artistes en résidence - Œuvres d'art Jean-Pierre Rives - Festival du chien rouge - Fête de la musique - Convention manga	Pages 26 à 31
• <b>Pôle administration générale</b> Les membres du CCFF prêts à défendre le massif des Maures !	Page 32
• <b>Libre expression du groupe des élus minoritaires</b>	Page 33
• <b>Tourisme, patrimoine et agriculture</b> Le Vieux Cannet fête son millénaire - Vitraux de l'église St-Michel - Agriculteurs - Point information tourisme	Pages 34 à 35
• <b>Actualités</b> Référénts de quartiers – Vidéoprotection	Pages 36 à 37
• <b>Humeur provençale</b>	Page 38
• <b>L'état civil</b>	Page 39
• <b>Agenda des manifestations</b>	Page 40

Édité par : Le Maire du Cannet des Maures - 83340 Le Cannet des Maures  
 Directeur de la Publication : Jean-Luc LONGOUR  
 Coordinateurs : Richard SPINOSA et Miguel ARANCIBIA  
 Conception et réalisation : Stéphane GHIAZZA Service Communication  
 Photos : Service communication - Mairie  
 Imprimerie : Colormod - Diffusion 2 500 exemplaires  
 Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter  
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Papier recyclé



*La réfection de la voirie publique (routes, trottoirs), l'amélioration de l'éclairage public, la réhabilitation des bâtiments publics (façades, entretien), l'entretien des espaces verts contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.*

*André Del Pia - 1er adjoint au maire*

Les agents des espaces verts n'ont cessé de rendre agréable, d'améliorer l'espace de vie et le visuel de la commune



Embellissement de la ville



## La voirie



Création d'un trottoir route du Vieux Cannet



Création d'une route Pôle emploi/Cap santé

Les fortes précipitations de ces dernières années nous ont amenés à exécuter de nombreux travaux sur le réseau des eaux pluviales



Création d'un pluvial (ancienne route d'Italie)



Redimensionnement du pluvial (voie Aurelienne)



Enrochement Impasse Bachas

Rénovation des quartiers de la commune, ancienne route d'Italie sur 600ml (réfection de la chaussée et création d'un trottoir)



Ancienne route d'Italie (avant)



Ancienne route d'Italie (après)

## Réfection de la façade nord de la mairie



Avant



Après

Réfection de la façade nord de la mairie rue Alphonse Daudet avec le concours des architectes du CAUE. La peinture des volets a été entièrement réalisée par les agents de la commune.

## Rénovation du lavoir



Les agents devant leur œuvre



Travaux de pavage



Le lavoir, un support artistique

Nous étions habitués à cette verrue. Après la démolition de son sarcophage, la réfection du lavoir a pu être entreprise. Travaux réalisés par les agents de la commune.

## Divers travaux en régie



Entretien hebdomadaire du cimetière



Agrandissement de la salle du conseil



Multi-accueil pendant les travaux de façade



Inauguration colonnes enterrées au Vieux Cannet

Grâce aux compétences des agents communaux, de nombreux petits travaux réalisés en régie contribuent à l'embellissement de la commune ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des Cannetois.

*Parmi eux nous pouvons citer :*

Réfection de façades / Rénovation des bâtiments communaux  
Entretien et réfection des chemins communaux / Propreté de la ville / Gestion des espaces verts

*Réfection de voirie :*

Ancienne route d'Italie / Voie Aurélienne + trottoir / Rue Ambroise Paré / Mise en place de conteneurs enterrés au Vieux Cannet / ZAC du Portaret



Réfection du chemin des Malgres



Lotissement artisanal du Portaret



*La modernisation, l'amélioration de la qualité de l'eau potable, le traitement des eaux usées avec la nouvelle station d'épuration, le remplacement des réseaux vétustes ont été cette année nos priorités.*

*André Del Pia - 1er adjoint au maire*

## La nouvelle station d'épuration



Plateau panoramique

La feuille de route pour la construction d'une nouvelle station d'épuration comportait 4 impératifs. Elle se devait d'être : **exemplaire, écologique, pédagogique et pérenne.**

1- **Exemplaire**, l'Agenda 21 communal mentionnait la lutte contre toute forme de pollution.

2- **Écologique**, préserver le milieu naturel, c'est assurer aux générations futures un environnement de qualité. L'objectif étant d'obtenir à la sortie de la station une eau qualifiée «d'eau de baignade». Les boues sont évacuées vers un centre de compostage.

3- **Pédagogique**, à cet égard, un oppidum a été construit pour survoler l'installation et en appréhender toute sa complexité. Des panneaux didactiques viennent illustrer la structure. Les écoliers du Cannet des Maures sont déjà venus en nombre, accompagnés de leurs professeurs, pour visiter le site.

4- **Pérenne**, puisque la station est modulable et calibrée pour répondre aux besoins de l'extension démographique des 30 prochaines années.

### Une technologie de pointe

L'utilisation de traitement des eaux usées associe le traitement biologique par boues activées et la filtration par membranes plaques immergées, permettant ainsi :

- L'élimination des bactéries, des organismes pathogènes et des matières en suspension.
- Une adaptabilité et une tolérance aux variations de concentrations de boues et de débit.
- D'avoir un système évolutif qui permet d'augmenter la capacité de l'installation à 11 500 Éq. Hab., par simple ajout de modules membranaires.

### Énergie renouvelable

Utilisation de l'énergie solaire et éolienne

- Mise en place de 56 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques dédiés à la production et la revente d'électricité.
- Éclairages extérieurs principalement autonomes : accumulation de l'énergie solaire et éolienne.



Le bassin de traitement (aération-membranaire)

## Extension et réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement



Travaux de pose d'une borne à incendie



Renforcement du réseau rue Frédéric Mistral



Extension du réseau quartier Perrache

Chaque année, la commune poursuit sa campagne de réfection, d'extension et de sécurisation (maillage) des réseaux AEP et EU :

- Réseaux AEP (Adduction Eau Potable)
  - Rue Frédéric Mistral : 100 ml extension + maillage de réseau
  - Perrache : 360 ml extension + maillage
  - Impasse des Roubines : 190 ml extension + maillage
  - Renforcement défense incendie avec pose de borne incendie en régie
  - Modernisation du site de production en eau potable des Moulières
- Réseaux EU (Eaux Usées)
  - Impasse de l'Olivale : 100 ml réfection (reprise des contre-pentes)
  - Ancienne route d'Italie : 140 ml de réfection

### SOS mairie - tel : 07.86.002.189

L'astreinte « Technique » vient prêter une oreille attentive à vos problèmes les plus urgents en dehors des plages d'accueil régulières. Les difficultés peuvent être diverses, elles se présentent à tout moment et souvent en dehors des heures d'ouverture.

Ce service pourra notamment vous assister pour traiter les urgences :

- Sur les réseaux de distribution d'eau potable ou sur les réseaux d'assainissement collectif (absence d'eau, baisse de pression importante, fuites, débordement des réseaux) ;
- sur la voie publique (dégradations, présence d'objets encombrants) ;
- sur les installations des équipements d'éclairage public, par exemple à la suite d'un accident de la circulation ou d'une dégradation volontaire ;
- sur les réseaux intérieurs des bâtiments publics.

L'interlocuteur que vous aurez en ligne évaluera avec vous la situation au téléphone ou sur place, si nécessaire. Selon l'évaluation du risque, il actionnera une intervention d'urgence ou programmera une intervention future.



Nouvel analyseur de chlore gazeux (eau potable)



Remplacement des réseaux impasse de l'Olivale



Remplacement des réseaux route d'Italie



*Les associations locales constituent des éléments essentiels de la vie de notre commune. Elles contribuent toute l'année à la solidarité et au dynamisme du Cannet des Maures. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance au monde associatif.*

*Gérard Debove - Conseiller municipal délégué*

## Entraînement délocalisé du Rugby Club Toulonnais



Jonny Wilkinson au stade du Recoux

Le lundi 17 février, le nouveau stade du Cannet des Maures est devenu pendant quelques heures le temple du rugby varois, avec la venue en grande pompe du Rugby Club Toulonnais. Cet entraînement délocalisé a rassemblé environ 800 spectateurs.

Les joueurs ont pu démontrer leur style de jeu et, pour le plus grand bonheur du public, Sir Jonny Wilkinson et Frédéric Michalak ont rivalisé d'adresse au pied. Après cet entraînement, les joueurs se sont bien volontiers livrés à une séance d'autographes.

*Plus d'images sur le site internet de la commune...*



Le maire et Bryan Habana, l'un des meilleurs ailiers au monde



Frédéric Michalak



Bernard Laporte au contact des cannetois



Les supporters sont au rendez-vous !

## Le tour du Haut-Var



T.H.V.M. 2014



Les Barbaillans dou Lu ont animé le repas

Une nouvelle fois, la ville du Cannet des Maures a organisé le départ du tour cycliste du Haut-Var.

Compétition d'envergure internationale, les plus belles équipes et la plupart des sportifs de renom y participent. Il faut accueillir et guider 9 bus, 40 voitures de commissaires sportifs, 200 cyclistes de haut niveau et près de 450 personnes (staff technique, organisateurs, bénévoles et invités). Organisation minutée, animation gigantesque et beau succès populaire grâce, notamment, à l'excellent travail des agents communaux et au dévouement des 70 signaleurs venus des associations Cannétoises.

*À vos marques..... prêts..... pour le départ de 2015 !*



L'équipe mairie mobilisée pour le Tour !



Départ de la course enfants

## Festivités de l'ours 2013



Décors dans le parc Henri Pellegrin



La luge



Départ de l'accrobranche

Chaque année, les Festivités de l'ours, ce sont **10 jours d'animations gratuites pour les petits et les plus grands.**

Ainsi, du 9 au 29 décembre 2013, les enfants du Cagnet des Maures ont pu profiter du parcours accrobranche, de la luge, de balades en poney et de spectacles de belle qualité. La fréquentation en constante augmentation, jusqu'à 250 enfants par jour, témoigne de l'engouement et de la belle réussite de ces festivités hivernales.

## Changement de présidence au CACM



Jean-Paul Vincent avec la présidente sortante, Danièle Chassaing.

(Photo C. A.)

Après plusieurs années à la présidence du Comité d'Animation du Cagnet des Maures, **Danièle Chassaing** passe le flambeau à **Jean-Paul Vincent**.

Infatigable présidente, elle a travaillé avec ferveur et dévouement, avec toute l'équipe bénévole, pour que les Cagnetois profitent de moments conviviaux et de partage, comme lors du dernier Carnaval, manifestation populaire qui témoigne du dynamisme insufflé ces dernières années.

Tous nos remerciements donc, à Danièle Chassaing et nos vœux de réussite pour le nouveau président, Jean-Paul Vincent.

## Forum des associations



Forum des associations

Cette année le forum des associations aura lieu le 6 septembre dans le parc Henri Pellegrin.

Vous pourrez venir rencontrer tous les bénévoles qui vous présenteront avec passion leurs associations respectives.

Associations sportives ou associations solidaires, vous trouverez tous les renseignements sur leurs conditions d'adhésion et leur fonctionnement.





*Forts de ces 6 années d'expérience et grâce au renouvellement de votre confiance, nous nous engageons à continuer et développer le travail entrepris lors de notre précédent mandat pour le bien-être de nos enfants.*

*Valérie Vescovi - 6ème adjoint au maire*

## Nos écoles



Mme Myriam Laalaïbia,  
nouvelle directrice École Maternelle

### École Maternelle «Leï Pitchoun» :

Monsieur Vincent Gagnepain est arrivé à l'école en tant qu'instituteur à la rentrée scolaire de 1998. Il y est nommé directeur en septembre 2004. C'est sous une haie d'honneur et de reconnaissances qu'il termine sa carrière.

Vincent Gagnepain : «*Je termine ma carrière, non sans un pincement au cœur en pensant à toutes ces cohortes d'enfants qui arrivaient le matin en souriant et qui défilent longtemps encore dans ma mémoire, en remerciant les usagers et les partenaires de notre école pour leur confiance*». Depuis septembre 2013, Madame Myriam LAALAÏBIA assure la relève avec un grand dynamisme.

### École Élémentaire «Denis Tissot» :

Madame Catherine Riquel est nommée directrice depuis la rentrée scolaire 2013/2014. Elle assure la relève de Monsieur Patrick Boulin, autre figure attachante de nos écoles, qui a pris officiellement sa retraite en septembre 2013.



Mme Catherine Riquel, nouvelle directrice de l'école élémentaire

### Travaux réalisés aux écoles :

L'entretien et la sécurité des écoles demandent une attention permanente. Les directrices des écoles maternelle et élémentaire transmettent leurs demandes de travaux de maintenance à Mme Josiane Montanelli, la responsable du Pôle Éducation et Transports. Elles sont ensuite coordonnées par M. Jean-Luc Raviola, le directeur des Services techniques et sur le terrain par les équipes de M. Franck Zunino. Chaque année, des travaux réalisés par les services techniques améliorent les conditions de vie et de travail pour les élèves et leurs enseignants.

À l'école maternelle : la réfection de l'étanchéité du préau du hall d'entrée, l'aménagement en gazon synthétique des aires de jeux dans la cour, l'installation de stores dans le réfectoire et la salle de motricité qui ont réduit considérablement la chaleur.

À l'école élémentaire : la réfection de l'enrobé dans la première cour, remplacement du grillage du potager par une clôture rigide, réfection du sol, entre la cour 1 et 2 et mise en peinture des murs des sanitaires.

De plus, toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire sont actuellement équipées d'un accès Internet.

Dans le cadre du Plan Prévention de Mise en Sécurité, la municipalité a acquis trois radios portatives. Elles permettent de maintenir en situation de crise un lien direct entre les services administratifs de la mairie, les secours et les deux écoles, même en cas d'indisponibilité des réseaux téléphoniques.



Départ à la retraite  
de Monsieur Vincent Gagnepain

## Restauration scolaire



Quelques membres de l'équipe «cuisine»

### Une rencontre encore inédite :

Depuis octobre 2012, à l'occasion de la semaine du goût et de la semaine bleue, la municipalité fait partager un repas «BIO» aux grands-parents en présence de leurs petits enfants à la cantine. Tous sont ravis.

### Les travaux réalisés :

Insonorisation du réfectoire et rénovation de peinture. L'obtention du logo «Ville Active PNNS» (Plan National Nutrition Santé) est en cours de validation et signature.

Nous sommes très attachés à la qualité des repas destinés aux enfants.

L'équipe «cuisine» travaille avec une diététicienne nutritionniste dans l'intérêt de l'équilibre alimentaire et du bien-être des enfants.

Une commission de menus a vu le jour en décembre 2012.

L'objectif est d'établir un dialogue qualitatif avec les différents acteurs : enfants, diététicienne, agents de cuisine, enseignants, parents d'élèves, municipalité. Sensibiliser les enfants sur le principe de «goûter les aliments» qui leur sont proposés tout en limitant les gaspillages est un des principaux objectifs.

La commission de menus se réunit une fois par trimestre pour établir un bilan sur les menus proposés. Une boîte à idées est installée à l'entrée du réfectoire. Chaque enfant peut y déposer son souhait sur les menus, les conditions d'accueil dans le réfectoire, le temps de la pause méridienne dans la cour.

En juin 2013, les enfants ont profité des menus proposés par la classe de Madame Sonia Roux CE1 qui a fait un travail important sur l'alimentation. Cette opération est renouvelée cette année.



La semaine Bleue en présence des grands-parents

## Les nouveaux rythmes scolaires

Pour l'Éducation Nationale, la réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est optimale.

Elle poursuit deux objectifs simples, mais non moins coûteux.

Mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves. Au Cannet des Maures, l'ensemble des partenaires concernés (enseignants, parents d'élèves via l'APEI «Les enfants d'abord», municipalité) se sont entendus sur le principe d'un déploiement à la rentrée scolaire de septembre 2014. C'est en effet un projet complexe qui demande un important travail de préparation pour coordonner efficacement, au fil des 4 jours et demi d'école par semaine, les 24 heures d'enseignement, les activités pédagogiques complémentaires prises en charge par les enseignants et les nouvelles activités périscolaires sous la responsabilité de la commune.

Pour cela, le Pôle Éducation et Transports et le Pôle Enfance et Jeunesse ont piloté un groupe de travail, en étroite collaboration avec les directeurs des écoles, l'APEI et la municipalité.

Le projet adressé au Directeur Académique Service Éducation Nationale (DASEN) a été validé le 7 avril 2014, son coût est cependant estimé à plus de 100 000 €. Des assouplissements de la réforme sont proposés par le gouvernement.



*Avec une équipe jeune, dynamique et impliquée, le Pôle enfance et jeunesse saura une fois encore démontrer son professionnalisme et ainsi séduire nos jeunes grâce à la richesse des activités proposées.*

*Valérie Vescovi - 6ème adjoint au maire*

## La MDJ en mode estival



Groupe barbecue «soirée à la plage au Cannet»

La Maison des Jeunes du Cannet des Maures fonctionnera cet été pour le plus grand plaisir de nos adolescents. Laetitia, Directrice de la Maison des jeunes, entourée de toute l'équipe d'animation du Pôle enfance et jeunesse proposera chaque semaine un programme varié et rafraîchissant avec, notamment, des :

- Ateliers culinaires : création de bonbons, de glaces, de cocktails fruités,...
- Ateliers manuels : fabrication d'une longue table de jardin en bois confectionnée avec de simples palettes.
- Animations créatives : customisation de vêtements, création de bougies, tricot, bracelets, coussins,...
- Grands jeux, sorties pédagogiques et culturelles : visites au Parc Phoenix et du vieux Nice, balade à Port Cros.
- Animations sportives : randonnées sur le littoral varois, tournois de basket, de pétanque, des inter-MDJ).
- Sorties nocturnes : Luna-Park, feu d'artifice à Fréjus, soirées à thème.
- Sorties rafraîchissantes : plage, rando canoë-kayak, parc aquatique de Ste-Maxime, baignade au lac de Ste-Croix.
- Sorties plus sophistiquées : plage et balade à St-Tropez.

Tout un panel d'activités pouvant intéresser nos ados ; n'hésitez pas, venez vous renseigner à la Maison des Jeunes.

Lors de la dernière semaine de juillet.

Une soirée «barbecue/déguisée» sera proposée, avec animations, jeux, danses et musique, tout cela dans la bonne humeur, autour de petits mets préparés par notre

équipe d'animation et des desserts réalisés par les parents. Cette soirée sera placée sous le thème «d'une soirée à la plage».

À l'occasion du 46ème Tour du Haut VAR MATIN, notre commune était à nouveau «ville départ». Les adhérents de la Maison des Jeunes ont souhaité réaliser une œuvre emblématique du Tour, «Un Vélo». Différents modèles ont été proposés par nos jeunes, mais c'est un design moderne qui a été retenu. Autour de l'équipe d'animation (Laetitia, Frédéric et Justine) différents ateliers se sont organisés. Tout d'abord, un atelier préparation des bois de palettes, suivi par un atelier montage et construction, pour finir avec l'atelier peinture. «Le vélo MDJ» a été exposé au Rond-point Saint-Louis, à l'entrée du Cannet des Maures, comme pour illustrer la passion de la commune pour ce sport d'effort et d'endurance. Un accueil que les cyclistes ont d'ailleurs fortement apprécié !

Un grand merci aux jeunes pour leur implication, mais aussi aux parents qui ont apporté un soutien technique et matériel.



Vélo MDJ confectionné par nos ados

## Séjours... de l'hiver à l'été



La MDJ à la neige

Du 24 au 28 février 2014 une vingtaine d'ados sont partis en séjour ski à Ancelle.

Cette petite station des Hautes-Alpes située à 1350 m d'altitude propose un horizon très dégagé, des expositions variées et une bonne qualité de neige, soit une offre idéale pour satisfaire nos skieurs. Une semaine très agréable, alliant rigueur pour l'apprentissage du ski en présence des moniteurs de ski pour nos débutants, loisirs pour les plus confirmés. La détente était également au rendez-vous lors des veillées à thèmes proposées conjointement par les ados et l'équipe d'animation.

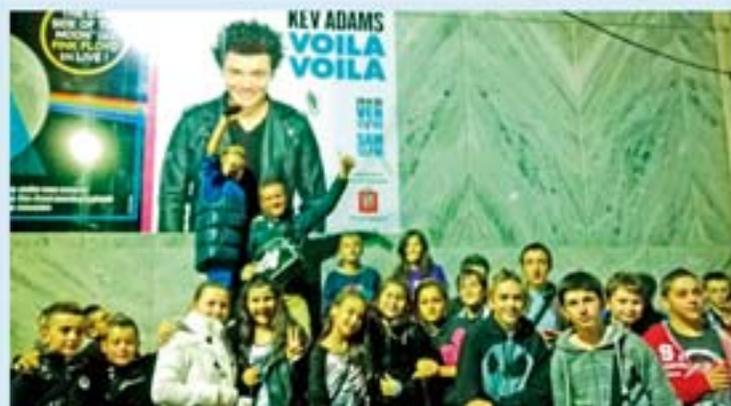
Comme en prélude du prochain été 2014, quelques souvenirs nostalgiques de l'été 2013...

Du 22 au 27 juillet dernier, 13 adolescents du Cannet des Maures sont partis en séjour à la découverte de la Corse.

Au programme, découverte et visite du patrimoine et de la culture de l'île de beauté : randonnée en palmes, masques et tubas dans la célèbre réserve naturelle du Parc de Scandola, à la découverte de la faune et la flore locales, près de Porto dans le Nord Est de l'île et visite du port international de Girolata. À Bonifacio, visite en bateau de la citadelle, de sa rade et sa célèbre grotte où l'ouverture redessine la forme de la Corse.

Visite du village de Bastelica, renommé pour la confection de la célèbre charcuterie corse et activité baignade avec la découverte de splendides plages dont l'eau, translucide, a surpris tous nos ados. Des souvenirs plein la tête pour ce séjour d'été. L'hébergement a été organisé au Camping du Sud (3 étoiles) de Porticcio.

## LA MDJ en concert, en spectacle, et même en bal !



La MDJ au spectacle de Kev Adams

### Sexion d'Assaut

Un grand jour pour une vingtaine de jeunes, le 11 mai 2013 à destination du zénith Oméga de Toulon pour le concert de Sexion d'Assaut. Casquettes vissées sur la tête et T-shirt de leur groupe favori, chants, cris, et danses, les ados se sont regroupés aux pieds de leurs idoles en plein cœur de la fosse. Au retour, extinction de voix et grosse fatigue, mais une grande joie pour tous.

### Kev Adams

Le 11 octobre en partenariat avec la Médiathèque du Cannet des Maures, nos ados sont partis au Théâtre de Draguignan à la rencontre de KEV ADAMS, une soirée placée sous le rire, dans son nouveau spectacle avec sa vingtaine, sa famille, ses cheveux, son époque, ses cheveux, son talent, ses cheveux.... Et même ses cheveux !

### Le bal de fin d'année

Comme en 2013, le bal de fin d'année des CM2 sera organisé fin juin.

Proposé exclusivement aux CM2 de l'école «Denis Tissot», sous le thème d'une soirée «très chic, mais conviviale»,

cette soirée regroupera, on l'espère, une quarantaine de jeunes dans la salle du grand foyer pour participer à leur premier bal de fin d'année, pour danser une partie de la nuit.

Cette première soirée permet aux jeunes de connaître une partie de l'équipe d'animation qu'ils fréquenteront peut-être dès cet été à la Maison des Jeunes.



*La solidarité auprès des personnes en situation difficile est l'affaire de tous. Le C.C.A.S. est là pour aider, conseiller et apporter des solutions aux personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou plus durables. N'hésitez pas à nous solliciter !*

*Sylvie Blayac - 8ème adjoint au maire*

## Le Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S.



Les membres du conseil d'administration du CCAS



Le président, la vice-présidente et Claudine Falize

Claudine Falize, responsable administratif, vous accueille tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 16h30 (sauf le jeudi après-midi)

Maison de la fraternité - 10 rue du Lavoisier - 83340 Le Cannet des Maures  
Courriel : [ccas@lecannetdesmaures.com](mailto:ccas@lecannetdesmaures.com) - Tél. : 04.94.50.08.21 - Fax : 04.94.50.08.25

Le Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S. intervient en faveur des personnes en difficulté, afin de leur apporter une aide pouvant être administrative, matérielle ou morale.

Son rôle :

- Instruire et transmettre des dossiers administratifs (logements sociaux, RSA, CMU, MDPH, APA,...),
- Assurer la mise en place de la téléalarme,
- Gérer les demandes de secours d'urgence,
- Aider dans les démarches administratives,
- Organiser des manifestations intergénérationnelles ou destinées aux seniors comme « le festin des Sages »,
- Visiter les personnes en difficulté sur demande,
- Travailler en étroite collaboration avec les institutions publiques (Restos du cœur, Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire) et les services sociaux du département et de la région.

Afin d'améliorer sa mission d'aide et de solidarité, le C.C.A.S. a mis en place deux services gratuits :

«Transport à la personne» :

Ce service est assuré le mardi de 8h30 à 11h00 et le jeudi de 8h30 à 11h00 et de 13h45 à 16h30.

Un véhicule de la commune accompagne la personne depuis son domicile pour la conduire aux commerces ou administrations du Cannet des Maures et du Luc.

«Petit dépannage» :

Ce service concerne les personnes âgées, seules et isolées. Il est assuré à la demande le jeudi de 9h00 à 11h00 .

C'est un agent communal qui assure ce petit dépannage.

Pour bénéficier de ces services ; il vous suffit de contacter le C.C.A.S.

## Le festin des sages



Le festin des sages

Cette année encore, cette journée fut un succès, avec plus de 300 personnes réunies à la salle du Recoux. Festive et conviviale, cette manifestation permet à nos anciens de renforcer le lien social.

## Prévention santé

### Plan d'urgence canicule

Un registre est créé auprès de la Maison de la Fraternité pour recenser les personnes à risque. N'hésitez pas à inciter les personnes à venir s'inscrire à la Maison de la Fraternité auprès de Mme Claudine Falize. C'est un dispositif déclaratif afin d'être plus proche des administrés les plus sensibles.

### Au titre des mesures les plus simples et préventives :

- Fermer les volets, rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées si la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est basse.
- Éviter de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes et passer au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
- Éviter les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, cola) ou très sucrées (sodas)
- Penser à vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre de leurs nouvelles et les inciter à s'hydrater.

### Lutte antimoustiques - Des moyens pour se protéger



Vêtements amples et couvrants



Diffuseurs électriques



Produits antimoustiques



Moustiquaires



Serpentins en extérieur



Climatisation

Je demande conseil à un pharmacien avant d'acheter ou d'utiliser des produits antimoustiques, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. Je lis bien la notice avant toute application. Je demande l'avis de son médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions.

J'évite de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants. Vous pouvez signaler la présence d'un moustique tigre sur

[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

## Permanences sociales

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
<b>C.C.A.S</b> 8h00/12h00 04 94 50 08 21	<b>C.C.A.S</b> 13h00/16h30	<b>C.C.A.S</b> 8h00/12h00	<b>C.C.A.S</b> 13h00/16h30	<b>C.C.A.S</b> 8h00/12h00	<b>C.C.A.S</b> 13h00/16h30	<b>C.C.A.S</b> 8h00/12h00	<b>C.C.A.S</b> 13h00/16h30 Fermé au Public	<b>C.C.A.S</b> 8h00/12h00	<b>C.C.A.S</b> 13h00/16h30
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b> S/Rendez-vous 04 94 50 11 90	<b>MISSION LOCALE</b> 14h à 16h30 1 <sup>er</sup> du mois 04 94 50 15 01	<b>C.P.A.M</b> 9h00/11h30		<b>CEDIS</b> 9h/12h sur rendez-vous 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	<b>CEDIS</b> 14h /16h30 Sur rendez-vous 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	<b>ASSISTANTE SOCIALE</b> S/Rendez-vous 04.94.50.11.90		<b>CEDIS</b> 9h/12h S/rendez-vous	<b>CEDIS</b> 14h/16h30 S/rendez-vous
<b>AVOCAT</b> 3 <sup>ème</sup> du mois De 9h à 12h S/rendez-vous 04 94 50 08 21	<b>CONSEILLER FINANCIER</b> S/Rendez-vous 04 94 50 08 21		<b>CONSEILLER FINANCIER</b> S/ Rendez-vous 04 94 50 08 21	<b>MEDECIN MSA</b> 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> du mois journée	<b>MISSION LOCALE</b> 14h à 16h30 sur rendez-vous 2 <sup>ème</sup> du mois 04 94 50 15 01		<b>CROIX ROUGE</b> 3 <sup>ème</sup> du mois 14h00/16h00 06.09.60.86.63		
<b>PSYCHOLOGUE</b> de 9h à 12h S/rendez-vous 04 94 50 08 21							<b>SENDRA</b> (uss. Aide à la pers.) 4 <sup>ème</sup> du mois 04 94 99 21 46		



*Merci à vous ! La participation citoyenne contribue à l'enrichissement, à la construction et à l'évolution des projets de la commune. C'est le signe d'une dynamique et d'une synergie nouvelles que les Cannetois s'approprient.*

*Pierre Martos - 5ème adjoint au maire*

## Le Cannet des Maures, ville fleurie !



Avenue du B mal : les coccinelles se chargent des pucerons !



Le carrefour giratoire de Causserène, une prairie fleurie

L'embellissement du cadre de vie est une réalité qui se ressent notamment lorsque le regard croise une jardinière bien fleurie, un massif de plantes harmonieuses, un aménagement paysager de qualité, mis en valeur.

Depuis plusieurs années, les efforts croisés et complémentaires de l'équipe municipale et des citoyens jardiniers permettent à la commune d'offrir un paysage agréable mais également de participer aux différents concours : concours communal et départemental des maisons fleuries pour les particuliers, concours départemental et régional des villes et villages fleuris pour la commune.

La fin d'année 2013 a été l'occasion de plusieurs remises de prix :

- le 22 novembre 2013 : remise des prix aux habitants lauréats du concours communal des maisons fleuries, en Mairie,
- le 13 novembre 2013 : remise des prix aux habitants lauréats du concours départemental des maisons fleuries, organisé par Var Tourisme, qui se déroulait au Cannet des Maures pour la première fois cette année.

La Commune du Cannet des Maures s'est inscrite pour la première fois au concours régional des villes fleuries.

Le jury régional, qui s'est déplacé fin juin 2013, a pu apprécier le travail accompli par l'équipe du service espaces verts sous la responsabilité de Jacques Ecuier, qui a d'ailleurs reçu le prix spécial départemental «jardinier Mairie» en 2012.

La démarche de développement durable dans les espaces verts, la volonté d'amener la culture et les arts dans le jardin, ainsi que les nombreuses animations développées dans le parc Pellegrin sont des atouts qui ont porté leurs fruits lors de la remise officielle de la première fleur le 28 avril 2014 à l'hôtel de Région.

Le label «ville fleurie», apprécié des visiteurs, notamment des touristes étrangers est, au-delà de la reconnaissance du travail des jardiniers, un «plus» non négligeable pour l'économie locale.



Remise de la 1ère fleur en présence de Michel Vauzelle, Président de la Région PACA et Charles LAUGIER, Conseiller régional PACA

## L'agenda 21 communal sur de bons rails

### La concertation citoyenne à travers cinq ateliers

Dans le cadre de la démarche Agenda 21 de la commune, après le diagnostic approuvé par le conseil municipal en 2012, et conformément à la stratégie de développement durable définie par les élus, la population est invitée à apporter sa contribution à construire l'avenir de sa ville et à « écrire ensemble le programme d'actions » à travers des ateliers de concertation citoyenne. Animés par Natacha Finery, responsable du Pôle sébastien et développement durable et en présence de Michelle Angeletti, chargée du Pôle développement économique et du PSAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).



Réunion du deuxième atelier citoyen sur le thème de la complémentarité des activités économiques du centre-ville et celles de la RDN7, du tourisme, de l'agriculture... (Photo C. A.)

Var Matin souligne le travail de concertation fourni

L'agenda 21 local est un processus de concertation permettant d'aboutir à un plan d'actions pour le développement durable de la commune.

Au-delà de la préservation de l'environnement, l'agenda 21 prend en compte de façon globale les composantes économiques, sociales et environnementales du territoire.

5 axes ont été définis dans la stratégie de développement durable :

1. Revitaliser le centre-ville du Cannet des Maures
2. Renforcer et mettre en cohérence l'offre et le potentiel économique local
3. Préserver les ressources naturelles et les espaces naturels
4. Renforcer l'équité et le lien social
5. Animer l'écoresponsabilité et la démocratie participative

Plusieurs ateliers ouverts au grand public se sont déroulés sur chacun de ces objectifs, en mai et juin 2013.

La municipalité tient à remercier les citoyens qui ont participé et se sont impliqués dans l'élaboration du Plan d'actions de l'agenda 21. L'implication dans la vie locale est en effet un acte civique qui mérite d'être souligné !

Plusieurs associations ont participé, comme le PRCM (Professionnels Réunis du Cannet des Maures), les Restos du Cœur, Éthique Environnement, ainsi que plusieurs conseillers de quartier.

Le Plan d'actions a été approuvé par délibération du conseil municipal du 18 décembre 2013. Un livret de présentation sera prochainement édité et mis à la disposition du public, pour tout connaître sur l'agenda 21 du Cannet des Maures !

## Une production de légumes BIO bientôt installée au Cannet des Maures



Le terrain, actuellement en friches

La Commune du Cannet des Maures a fait l'acquisition en 2012 de 2,3 hectares de terres agricoles au lieu-dit Entraigues, proche du barrage sur l'Argens. Ces terres, à l'abandon depuis de nombreuses années, avaient été cultivées en vignes il y a bien longtemps.

Au cours de l'été 2012, la commune a été alertée, grâce au partenariat établi avec la SAFER, du projet de vente de ces terres à un acheteur qui n'était manifestement pas un agriculteur. Face à ce risque de détournement de terre agricole, la municipalité a décidé de faire préemption et d'acquiescer les parcelles.



Un futur fournisseur pour les menus bio de la cantine

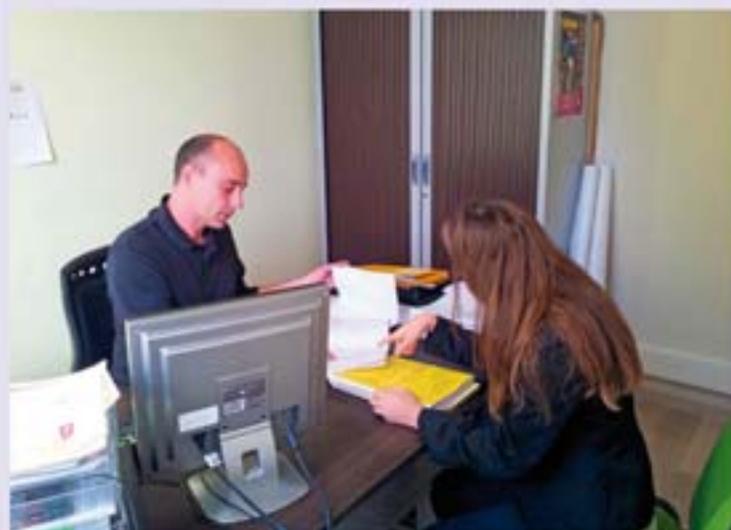
Grâce au soutien financier de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la commune en est aujourd'hui propriétaire.

L'objectif affiché, au-delà de la préservation de ces terres, c'est bien de permettre l'installation d'un agriculteur. Compte tenu de la demande croissante en légumes BIO de saison, et vu l'impact pour la santé, il est apparu naturel de favoriser l'installation d'un maraîcher BIO avec vente en circuit court. Ce mode de consommation est en évolution dans toutes les communes.

C'est un système gagnant - gagnant : les consommateurs profitent de légumes de qualité et goûteux, car mûrs et fraîchement récoltés, et les agriculteurs bénéficient d'un revenu plus correct et stable.

Un candidat a été sélectionné pour cultiver les terres d'Entraigues sur une durée de 25 ans, via un bail agricole.

## La Mairie vous propose les conseils gratuits d'un architecte du CAUE



Votre architecte conseil

Les CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, ont été créés pour transmettre de l'information et sensibiliser les particuliers, mais aussi les collectivités locales dans les domaines qui les concernent, l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Un architecte-conseil du CAUE vous reçoit au pôle urbanisme de la Mairie du Cannet des Maures au cours de permanences qui ont lieu les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Les thèmes abordés dans le cadre de l'assistance architecturale :

- Questions pratiques sur les étapes à suivre dans un projet de construction (choix d'une entreprise, analyse de devis, questions techniques, désordres touchant à l'immeuble ou à l'appartement...).
- Conseils en conception (construction, rénovation, réaménagement...) pour aider le maître d'ouvrage à définir ses besoins avant de faire appel à un architecte ou lorsque l'importance ou la nature du projet ne permet pas le recours à un architecte.
- Questions relatives aux copropriétés (obligations, travaux, ravalements...).
- Conseils aux pétitionnaires en amont de leur projet ou après un refus de permis de construire ou de déclaration préalable, afin de les aider à mener à bien leur démarche administrative (réglementation urbaine, affectation d'un local,...).

C'est totalement gratuit.

Rencontrez l'architecte-conseil au début de votre projet.

## La semaine du développement durable 2014 : consommer autrement !

**CONSOMMER AUTREMENT**  
SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2014  
LE CANNET DES MAURES



DU 01 AU 05 AVRIL  
EXPOSITIONS / FILMS / RENCONTRES / ATELIERS / DEBATS  
Consommer autrement !

Au cours de la semaine nationale du développement durable, qui se déroule chaque année la première semaine du mois d'avril, la commune du Cannet des Maures a proposé, dans la continuité des années précédentes, de nombreuses animations, expositions, projections de films et documentaires.

Cette année, un des événements marquants a été l'inauguration de l'exposition du collectif d'artistes «MANIOC», basé dans le Var, qui travaille avec des artistes africains, béninois. Les artistes béninois Syl.Pàris.Kouton et Simonet Bioukou, ainsi que les artistes varois Féfède et Mat nous ont offert un magnifique vernissage avec des œuvres d'art issues de la récupération d'objets du quotidien, de métal, de ferraille,...

Les enfants ont pu bénéficier d'une visite du potager BIO de Monsieur Baile, mais également d'un dessin animé sur les abeilles, accompagné de Sébastien Tissot, apiculteur au Cannet des Maures.

Pour les plus grands, plusieurs documentaires et un film «choc», sorti en salle fin 2013 : «Supertrash», de Martin Esposito, qui expose la vie d'une décharge des Alpes Maritimes. Tous les déchets, non triés, voire toxiques, y sont déversés, entraînant une pollution des eaux à quelques kilomètres du littoral. Le débat a permis d'évoquer et d'échanger sur la question des déchets, particulièrement importante au Cannet des Maures.

Enfin, l'opération «nettoyons la nature» a connu un vif succès le samedi matin : un grand merci aux bénévoles qui ont permis de débarrasser les abords du lac Canneti de plus de 3000 litres de déchets !

## Une bonne adresse c'est important !

Le Maire du Cagnet des Maures a signé le 18 juillet 2012 la Charte d'Engagement et de Partenariat qui regroupe L'Association des Maires du Var, La Poste, Les Finances Publiques et les Sapeurs-Pompiers du Var, pour dénommer et numéroté l'ensemble des quartiers, en collaboration avec les riverains.

Cet objectif est très important, car sans nom ni numéro, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour le facteur que pour les services de secours. À ce jour, au Cagnet des Maures 30 % de la Commune ne dispose pas d'une adresse suffisante. C'est pourquoi la commune a engagé un travail en concertation avec les riverains pour numéroté et dénommer les voies qui ne le sont pas.

Depuis le mois de juillet 2012 déjà plusieurs quartiers et rues ont été numérotés et/ou nommés :

**Le hameau Real-Martin, le Jas de Faret sud avec la rue Ambroise Paré accueillant le Pôle Emploi, le Portaret, avec les rues Paul Cornu et Louis Blériot.**

Plusieurs rues, impasses ou chemins ont également vu leur numérotation complétée et/ou réattribuée de façon métrique :

**Rue Jean Giono, Impasse du Méridien, chemin des Pétuques, route du Vieux Cagnet, Impasse des Genêts, rue Marcel Pagnol.**

Chaque personne concernée par une nouvelle numérotation est avisée du changement et se voit délivrer sur simple demande un certificat de numérotage, à envoyer à tous les organismes (assurance, mutuelle, sécurité sociale, banque, etc...).

La commune se charge de renseigner la Poste, les Finances Publiques et les Sapeurs-Pompiers du Var de votre nouvelle adresse.

## Connaissez-vous l'Espace Info Energie ?



Que vous ayez une question sur la construction d'un logement, la rénovation, sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables ou les aides financières associées, vous pouvez vous adresser à l'Espace Info Energie Maures – Provence Verte – Verdon des Communes Forestières du Var en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur du Var et la Commune du Cagnet des Maures.

Ce service, proposé par votre commune, offre un conseil neutre, gratuit et de proximité.

Votre Conseiller Info Energie répond à vos questions, en rendez-vous ou par téléphone, du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30, pour le contacter :

Espace Info Energie, Maures - Provence Verte - Verdon  
Association des Communes Forestières du Var  
Quartier Précoumin - Route de Toulon - 83340 Le Luc-en-Provence  
Tél. : 04.94.99.17.25 - Mail : infoenergie@cofor83.fr

## AIR PACA «mauvaises odeurs», un dispositif de surveillance à utiliser !!!



Les nuisances olfactives suscitent sur la commune de nombres plaintes de la part de la population. Air PACA s'est vu confier une mission de Surveillance des Odeurs.

### Comment signaler une gêne ?

Vous êtes gêné par une odeur désagréable et vous souhaitez le signaler. Il suffit de contacter le 04.42.02.45.75 ou de compléter le formulaire à l'adresse suivante :

[www.sro-paca.org/page/plainte.php](http://www.sro-paca.org/page/plainte.php)

Votre signalement sera enregistré, comptabilisé et analysé. Les odeurs gênantes sont une nuisance et peuvent présenter un risque pour la santé. Si celles-ci se répètent ou présentent des caractéristiques anormales, elles seront signalées à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), qui pourra ordonner une enquête si nécessaire !

### Inscription «NEZ BÉNÉVOLES», un acte citoyen pour le Cagnet des Maures !!!

Vos observations peuvent permettre de localiser les îlots de population fortement gênée par les odeurs et de rechercher leur source. Chaque mois vous recevrez par courrier un questionnaire à remplir et recevrez une lettre d'information trimestrielle. Il vous suffit de renvoyer le formulaire à la Surveillance régionale des odeurs.

Pour participer à la Surveillance des odeurs comme bénévole :

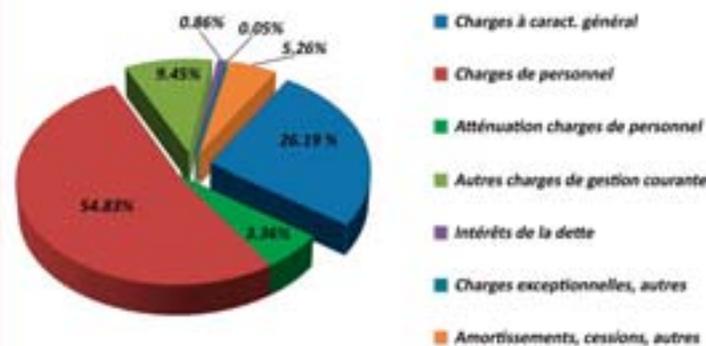
Inscrivez-vous sur [www.sro-paca.org/page/inscrip.php](http://www.sro-paca.org/page/inscrip.php)



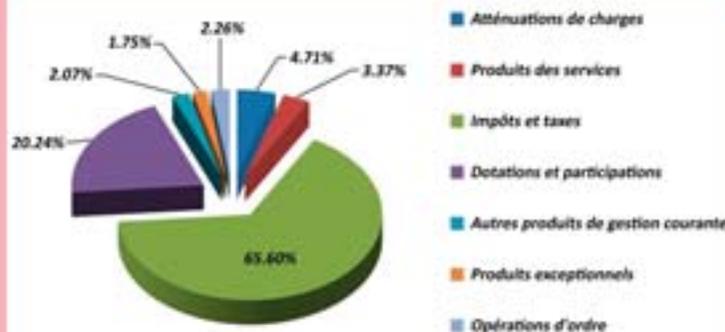
*Le désengagement de l'État et les dépenses contraintes impactent inévitablement les finances de la commune ; bien que saines, la vigilance des services est quotidienne pour maintenir un fonctionnement conforme aux besoins de la population et un investissement garant d'un bon développement.*

*Christine Moretti - 4ème adjoint au maire*

## La période des budgets, un regard rétrospectif...



Charges de fonctionnement 2013



Produits de fonctionnement 2013

### Le Budget 2013

L'exécution du budget 2013 totalise 8 368 000 € de recettes pour 7 469 000 € de dépenses, réparties en opérations de fonctionnement ou d'investissement.

### Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 5 181 000 € en 2013.

Ces ratios sont le reflet d'une politique engagée pour des services publics de qualité. La commune s'appuie sur son personnel pour réaliser de nombreux travaux permettant ainsi de maintenir un niveau d'investissement élevé et une bonne maîtrise des dépenses.

Les charges de gestion courante se sont élevées en 2013 à 9.45% des dépenses. On peut citer parmi elles la participation au transport urbain (TACO) pour 34 000 €, la subvention pour le multi-accueil «Les Cannetons» pour 60 000 €, les subventions aux associations pour 132 680 €, la contribution au financement du service départemental d'incendie et de secours pour 84 045 €.

### Les recettes de fonctionnement

Les recettes courantes s'élèvent en 2013 à 5 906 522 €.

En 2013, les impôts et taxes représentent 65.60% des recettes

courantes. À l'instar des bases d'imposition, le produit de la fiscalité locale est très dynamique.

Le second poste des recettes courantes concerne les dotations et participations allouées à la commune pour 1 195 625 €. Ce sont principalement des dotations de l'État en baisse depuis 2012. L'évolution à la baisse se poursuivra et s'accroîtra à partir de 2014, constituant un manque substantiel.

Le résultat 2013 dégage un excédent de 725 000 €, affecté en 2014 au remboursement du capital de la dette et au financement de dépenses nouvelles d'équipement.

### Les dépenses d'investissement

En 2013, les dépenses d'investissement du budget principal se sont élevées à 2 287 901 €.

### Les recettes d'investissement

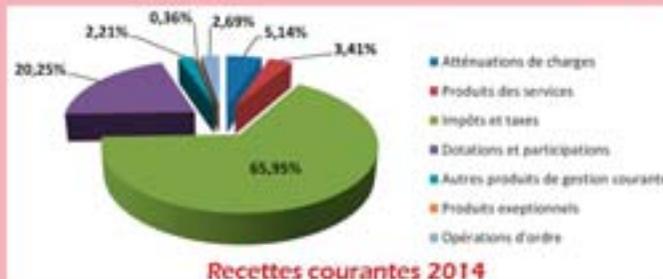
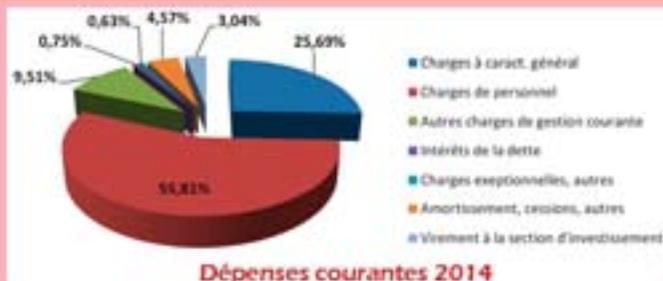
En 2013, les recettes d'investissement se sont élevées à 2 461 002 €.

Les subventions d'investissement allouées à la commune représentent 33.27% des recettes et les dotations liées au remboursement de TVA et les taxes d'urbanisme 21.55%.

### L'état de la dette.

La dette est ramenée à 1 192 860 € au 31/12/2013. L'endettement en euros par habitant est passé de 845 € au 31/12/2007 à 289 € au 31/12/2013.

## ...et prospectif 2014



Le budget prévisionnel 2014 s'équilibre à 9 911 250 € dont 5 662 544 € pour le fonctionnement courant et 4 248 706 € en investissement.

Les dépenses de **fonctionnement** prévisionnelles 2014 s'établissent à 5 662 544 € en dépenses et recettes. Dans le poste principal, charges de personnel, il faut relever la hausse «mécanique» liée à l'évolution de carrière des agents et la hausse des charges. D'autre part, la réforme des rythmes scolaires nécessite des recrutements pour encadrer les activités supplémentaires. Les dépenses à caractère général (achat de fournitures, prestations de service, etc.) représentent 25.69 % des dépenses courantes. Ce budget prévoit de soutenir l'effort en matière de travaux effectués par le personnel communal. Le poste des charges de gestion courante prévoit une subvention de 25 000 € à l'Association des Professionnels Réunis du Cannel des Maures, en vue de dynamiser l'activité économique de la commune. Ce poste préserve également la participation financière au transport urbain (TACO).

Concernant les recettes, l'État a décidé de mettre fortement à contribution les collectivités locales. Cette tendance se renforcera selon les dernières déclarations du gouvernement Valls.

Les dépenses nouvelles d'**investissement** s'élèvent à 2 993 167 € dont 2 555 955 € de dépenses d'équipement. Parmi ces dépenses d'équipement, il est prévu 1 500 000 € pour la construction de la passerelle à hauteur du centre-ville, la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales (60 000 €), des acquisitions foncières à hauteur de 203 000 €, des travaux de voirie pour plus de 300 000 €.

## Vie économique - Nouveaux commerçants et artisans

### IB MOTO déménage au Cannel des Maures

Après avoir passé trois ans au Luc IB MOTO déménage, et s'installera bientôt sur la RDN7 au Cannel des Maures (à côté du contrôle technique Sécuritest).

Boris vous accueillera dans son nouveau magasin. Vous y trouverez un service rapide de montage, équilibrage de pneus, révision, réparation.

Vente de véhicules neufs toutes marques. Du scooter à la moto en passant par le quad. Vente d'accessoires, pièces et de produits consommables, dépannage à domicile, et carte grise (tout véhicule).

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 04.94.60.91.56



### Artisanat d'art

M. Patrice Gasperini coutelier - forgeron vous propose dès à présent ses services.

Formé à Thiers auprès de M. Raymond Rosa, Maître forgeron, et fort d'une expérience de près de 10 ans, vous pouvez lui confier des tâches les plus simples (affûtage ou création de vos couteaux de cuisine ou de chasse), aux plus rigoureuses (réalisation d'épées, ou même de haches).

Patrice réalise pour vous, sur commande, tous vos modèles.

Contactez-le pour un devis gratuit et personnalisez vos couteaux selon vos envies. Tél. : 06.59.20.65.26

*Lame Du Var*

Patrice Gasperini  
Lieu dit Blacassou  
83340 Le Cannel des Maures  
Tél. : 06.59.20.65.26  
Mail : patrice.gasperini@laposte.net



*Alors que la Médiathèque fêtait ses 10 ans en 2013, il est devenu une évidence que la culture se plaçait au cœur du projet municipal. La culture s'exprime au Cannet sous des formes diverses, au sein d'une médiathèque qui évolue et qui accompagne ses manifestations au-delà de ses murs.*

*Marie-Thérèse Montanola - 2ème adjoint au maire*

## Une culture populaire riche de sens



Le parvis de la Médiathèque et son Chien Rouge



Le Prix des «Incos» avec Philippe LEHEMEIR, auteur

Rappelez-vous ! En 2011 débarquaient dans les rues de la Ville du Cannet des Maures des animaux démesurés (cochons, corbeaux, lapins...), aux couleurs vives et constitués d'une résine plastique qui les rend insensibles au temps qu'il fait ou qui passe...

De cette étrange ménagerie, nous héritions alors d'un chien qui, n'étant pas rentré chez son sculpteur de père, l'éminent William Sweetlove, se sédentarisa devant la Médiathèque.

D'abord simple gardien du lieu, puis offrant son nom à notre festival estival du Chien Rouge, il symbolise aujourd'hui la culture telle que nous souhaitons vous l'offrir au Cannet des Maures.

Ce symbole, prenons le temps d'en détailler les contours pour que se dessinent ceux de la culture que nous imaginons pour vous : Pop à l'image du Pop Art, à savoir populaire et ancrée dans notre monde quotidien, accessible à tous dans sa conception et son message. Comme notre médiation culturelle qui propose gratuitement chaque vendredi soir et chaque samedi, des conférences, des expositions, des apéritifs littéraires, des ludothèques, des séances de cinéma... pour les enfants, les adultes et la famille.

Passionné à l'image de sa couleur et de sa posture, prêt à s'amuser de tout. Il a en effet la fougue de nos envies culturelles et la passion de nos programmations. Il semble en outre être habité de la jeunesse éternelle des esprits avides de nouveautés. Et la nouveauté est une des choses que nous veillons à vous proposer chaque jour : dernières sorties littéraires, actualités scientifiques et informatives, nouveaux supports de lecture (e-book et iPad), espace multimédia avec des accès Internet et WiFi libres,...

Ludique à l'image de l'œuvre elle-même... pour s'ouvrir vers les inconnus, apprendre ou connaître, tout en ne perdant jamais le plaisir de lire, d'écouter ou de voir. Il illustre une médiathèque ouverte à tous, conviviale et aux événements gratuits, offrant des concerts tout au long de l'été. Il accompagne des artistes internationaux ou du terroir sur un site toujours en libre accès pour écouter, danser, découvrir...

Cette culture enfin, nous la pensons tournée vers la Cité et ses citoyens, nourrissant les esprits de connaissances et de découvertes pour que continue à grandir notre Monde. Car comme nous le rappelle avec espièglerie et malice le sage proverbe africain : «Un Homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures». À méditer...

## Quelle médiathèque pour demain ?



Terroir, cuisine, littérature et convivialité !

Durant 10 années d'existence, la Médiathèque a su proposer, comprendre et avancer jour après jour, main dans la main avec son public.

L'équipe, au fil du temps, a su la faire grandir et évoluer pour qu'elle puisse offrir à ses usagers une lecture publique de qualité et en cohérence avec le monde qui nous entoure tout en proposant des programmes culturels riches.

S'ouvre aujourd'hui une nouvelle ère d'où la médiathèque des années à venir doit émerger : que le moderne d'hier ne devienne pas l'ancien de demain, mais qu'il en fonde le quotidien. Un bel enjeu pour de beaux projets à venir...

### La médiathèque «3ème lieu»

Le 3ème lieu est un concept qui définit des espaces dédiés à la vie sociale de la communauté... espaces de rencontres et de réunion... espaces d'échanges. Il se distingue en cela du premier lieu - sphère du foyer - et du deuxième lieu - domaine du travail -.



Médiathèque 3ème lieu : la médiathèque de demain

Si l'espace «presse» de notre Médiathèque augure déjà cette idée de «3ème lieu» et que l'on considère que les rencontres et la convivialité forment le quotidien du lieu, le penser comme tel dans son intégralité est un projet qui ne pourra se construire que pas à pas. C'est ainsi que peu à peu surgiront quelques petites nouveautés de-ci de-là : salons de lectures thématiques confortables, jardin de lecture en extérieur... tout en ayant le soin de conserver la notion de bibliothèque qui nous est chère et qui fonde depuis 10 ans la qualité d'un service public essentiel. Telle est la Médiathèque que nous souhaitons construire pour demain !

## Un jardin de lecture



Exposition Développement Durable 2014

Créer un jardin de lecture au sein de notre Médiathèque, c'est ouvrir les portes en grand et offrir un nouveau lieu de convivialité aux usagers. C'est permettre une vision plus ludique de l'établissement. C'est également profiter de notre climat et de sa légendaire douceur.

L'exposition de la semaine du Développement Durable 2014, que nous avons pu élaborer en relation avec l'association MANIOC, et qui nous a offert des œuvres d'artistes africains de renommée internationale (Simonet BOKOU et Syl. Pâris. KOUTON) ainsi que d'artistes du terroir (MAT et FEFEDE), nous a démontré à quel point un espace extérieur pouvait être porteur d'énergies.

La dimension de cette exposition et l'attrait qu'elle a provoqué n'est qu'une des multiples possibilités que peut offrir une extension extérieure à cet équipement - notre médiathèque - pourtant déjà riche de lieux aux ambiances et aux fonctions différentes.

Machines à poème, «marelle littéraire» et autres éléments ludiques côtoieront ainsi de petits espaces ombragés dédiés à la détente et à la lecture, un lieu propice à de petites formes de spectacles vivants également...

Un «lieu dans le lieu» en somme, pour que vive ce plaisir de partager la culture. Dans un cadre différent et dans des formes différentes...  
Celui d'un 3ème Lieu ouvert à tous !

## L'art est dans la rue



Exposition de BEPPO et Elsa MAGREY



Y a-t-il plus beau Musée que celui qui offrirait ses œuvres au regard de tous ?  
Y a-t-il exposition plus riche que celle qui transformerait les rues et les places en une galerie d'art à ciel ouvert ?

Au quotidien, l'espace public est un bien commun que nous traversons, utilisons, partageons. Voilà qui n'est pas nouveau !

Par ailleurs la conscience que nous en avons peut varier de l'intérêt que nous y portons «a priori», jusqu'à la façon dont il nous est présenté ou proposé : la manière dont il est aménagé ou entretenu peut en effet en faire varier la fonction, la praticité voire l'intérêt que l'on y porte.

Une fois cette fonction «techniquement» assurée par l'équipement adéquat notamment, l'embellir reste l'ultime attention qu'on peut lui accorder.

Ainsi, permettre à l'Art d'exister et de fleurir au sein de la Ville, c'est offrir au regard du passant une dimension nouvelle de l'espace public. Que l'on s'y arrête pour considérer les détails d'une œuvre ou que les yeux glissent sur les formes sculptées sans s'y attarder enrichit l'esprit d'une dimension esthétique que seul l'Art, dans sa tentative de «capturer» la beauté, peut nous offrir...

Voilà la raison d'être de l'Art dans la rue tel qu'il existe au Cannet des Maures.

Voilà la raison d'être de cette galerie d'Art unique où la brise, le soleil et le parfum des cèdres se mélangent dans leurs harmonies à celle de la main créatrice de l'Homme... pour ne plus faire qu'un.



Cathédrale de dentelles - Festivités de l'Ours - 2012

## Des artistes en résidence



L'ardoise brute est installée

Au fil du temps, la Ville du Cannet des Maures a accueilli de nombreux sculpteurs. Leurs expositions dans le Parc Pellegrin permirent à tous de pouvoir apprécier durant un mois les différents univers que leurs œuvres offraient.

Le 20 mai 2010, **Nicole BROUSSE** ouvrait la voie : «Jeux de femmes, jeux de vie» - sa sculpture en bronze, marquait de la plus belle manière qui soit le début d'une longue série d'expositions et d'acquisitions. Le public ce soir-là avait répondu présent en venant profiter de la présence de l'artiste dans un air de fête que soutenaient spectacles de rues et souffleur de verre. Parfois, à l'instar d'**Elsa MAGREY**, l'artiste en résidence effectuait son travail de sculpture au sein même de l'espace public. Pour Elsa, cela se déroula sous les marronniers du Parc Pellegrin.

Une expérience rare que de pouvoir se trouver dans ce qui constitue, pour un temps, l'ancre de l'artiste, son «atelier»... Et l'artiste lui, distillant ses secrets, ses techniques, répondant aux questions des enfants des écoles de la Ville, se liant avec certains passants qui devinrent des «habitues», présents presque chaque matin.

Ces quelques minutes passées avec l'artiste en pleine création, cette expérience pour des enfants d'avoir la possibilité de découvrir les phases par lesquelles l'œuvre existe avant d'aboutir, constituent un lien unique entre le quotidien et l'acte de création... le rendant réel, accessible ; à la fois dans sa compréhension comme dans l'idée que chacun, un jour, peut «s'y mettre»...

Être humain... Être artiste... une seule et même chose au fond.



L'artiste travaillant l'ardoise

## Les œuvres d'art : un patrimoine



«Jeux de femmes, jeux de vie» - Nicole BROUSSE

Nicole BROUSSE, William SWEETLOVE, BEPPO, Elsa MAGREY, Yan JOST, Morgan HUMEAU... ces sculpteurs aux parcours internationaux et prestigieux nous ont fait l'honneur, année après année, de venir offrir leurs univers aux regards des passionnés comme aux regards des néophytes.

Ils ont enrichi la Ville de leurs visions artistiques, mais en ont également fait voyager, par leur seule renommée, son nom de par le monde.

Chaque sculpteur a laissé derrière lui une «signature artistique», trace de son passage dans la Ville : compositions d'aciers monumentales, organiques ardoises aux reflets changeants, monolithes totémiques, résines «pop» aux couleurs criardes ou acidulées... autant d'univers que d'artistes, autant de portes qui s'ouvrent sur l'autre... autant de «plaisirs d'arts», de discussions sur l'esthétisme ou de débats sur la fonction de l'œuvre dans la société...

C'est ainsi que peu à peu, s'est constituée une collection d'œuvres sculptées qui s'ajoute aux œuvres peintes que la Ville possédait déjà. L'enrichissement produit par ces acquisitions est loin de n'être qu'un simple investissement autour de la valeur vénale de celles-ci; même si cette donnée reste fondamentale.

Ces collections d'œuvres, picturales ou sculptées, sont un patrimoine qui offrira aux générations à venir d'évoluer avec fierté et profondeur au sein de la Ville où ils vivent... au même titre que l'on est fier de ce que nous ont légué au fil des siècles les anciens, qui ont «fabriqué» le patrimoine d'aujourd'hui.



Exposition de William SWEETLOVE - 2011

## Jean-Pierre Rives expose au Cannet des Maures



Sculpture de J.P. RIVES - Le Cannet

Jean-Pierre Rives fut l'un des plus grands joueurs de rugby français (International de 1975 à 1984). Tous les aficionados de ce sport jubilatoire se souviennent de lui, le maillot blanc et la tête aux cheveux blonds barbouillés de sang, continuant de donner des instructions à ses coéquipiers.

Alors qu'il était toujours international, Jean-Pierre Rives s'est mis à travailler le fer, l'acier. Un travail de Vulcain qui se transforme comme par miracle en œuvres aériennes.

Que ce soit à Bruxelles, à New York, San Francisco ou encore en Australie, au sein de l'espace public comme dans d'illustres galeries de renommées internationales, Jean-Pierre Rives compose du vide avec du plein, de la légèreté avec du poids, de la forme avec de l'informe. Œuvres universelles !

C'est dans cette alchimie de la forme composée que ces sculptures du solide viendront s'installer au sein de la Ville du Cannet des Maures pour une prestigieuse exposition de cinq mois !

Du 23 mai au 30 septembre 2014 en effet, chacun pourra découvrir cet entrelacs d'énergies qui se croisent et se décroisent, s'effleurent, s'influencent, comme des turbulences, des échos fracassants happant le promeneur et le propulsant dans des voyages étourdissants...



Sculpture de JP RIVES - New York

## Le Festival du Chien Rouge... Festival de tous les publics



TAÏRO le 02 août sur la scène du Chien Rouge

Cette année encore, pour sa troisième édition, le Festival du Chien Rouge offre à ses publics un large panel d'artistes, de genres et de styles pour permettre au plus grand nombre de trouver, au cœur de l'été, une soirée à la mesure de ses envies.

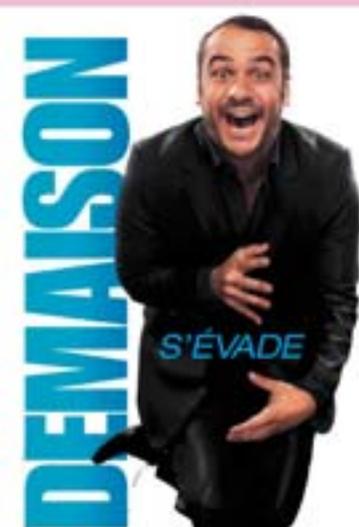
De l'Humour - toujours - le 12 juillet, pour ouvrir dans la joie le Festival avec François Xavier Demaison dans son hilarant spectacle « Demaison s'évade » ...

Le 19 juillet, du Rock & Roll matiné d'un groove puissant tel qu'il se jouait dans ses origines avec la charismatique Nikki Hill - la grande découverte de cette édition. Déjà consacrée aux États-Unis et en Australie elle offre au Chien Rouge l'une de ses premières apparitions en France ! À découvrir !

Le 02 août, du Reggae avec l'incontournable Taïro, figure emblématique d'un Ragga hexagonal en pleine expansion. Un artiste qui ne manquera pas de faire danser tous les amateurs de rythmes chaloupés.

Enfin le 09 août, du Jazz, avec le Prestigieux Big Band Dalsasso/Belmondo constitué de la fine fleur du Jazz européen dans une relecture profonde de l'œuvre majeure de John COLTRANE : LOVE SUPREME...

Voilà le cru 2014 de notre festival, avec toujours cet air de fête dans la chaleur de l'été... Pour danser, rire, écouter et partager...



FX DEMAISON au Cannet en 2014 !

**FESTIVAL DU CHIEN ROUGE 2014**  
**LE CANNET DES MAURES**

CONCERTS GRATUITS

12 JUILL FRANÇOIS XAVIER DEMAISON  
19 JUILL NIKKI HILL  
02 AOÛT TAÏRO  
09 AOÛT DALSASSO/BELMONDO BIG BAND

APEROS CONCERTS  
19H30  
CONCERTS  
21H30

## ...Un festival qui grandit !

Pour sa troisième année d'existence, le Festival du Chien Rouge s'offre deux nouveautés à mettre entre toutes les oreilles...

### Les apéros du chien rouge

En amont de chaque concert un petit plaisir à partager entre amis ou en famille : des **APERO'CONCERTS** de 19h00 à 20h30.

De la musique Live à l'heure de l'apéritif à deux pas de l'esplanade du jeu de boules pour se mettre en condition et profiter d'une soirée entière de détente et de musique... quoi de plus naturel ? Quoi de plus agréable ?

### Le chien rouge fait aussi son cinéma

L'autre nouveauté à ne pas rater pour les cinéphiles mélomanes ou pour les simples amateurs de plaisirs culturels à partager en famille :

3 séances de cinéma autour de films où la musique est à l'honneur... Et c'est à la Médiathèque que ça se passe :

Mardi 15 juillet - 20h30 - «Le Concert» un film de Radu Mihaileanu avec Mélanie Laurent, Aleksei Guskov

Mardi 22 juillet - 20h30 - «Charlie et la Chocolaterie» un film de Mel Stuart avec Gene Wilder, Jack Albertson

Mardi 5 août - 20h30 - «Autour de Minuit» un film de Bertrand Tavernier avec Lonette McKee, François Cluzet et Dexter Gordon



La scène et le public - Festival du Chien Rouge

## Une fête de la musique qui va durer toute la journée !



Un grand show musical populaire

L'été commence toujours en musique, ici comme ailleurs...

L'emblématique «Fête de la musique» est au Cannet des Maures, depuis quelques années, un moment de grand rassemblement populaire où l'on retrouve régulièrement plus d'un millier de personnes dans le Parc Pellegrin pour profiter de la douceur de la nuit la plus longue de l'année... Un moment devenu traditionnel !

Et cette année, le 21 juin tombe un samedi... une aubaine ! La fête n'en sera que plus importante, plus longue... car elle commencera plus tôt !

### De 16h00 à 18h30 La Ludothèque et le temps des associations

- La Ludothèque de Karim Nancy sera dans le jardin de la Médiathèque, accompagnée de l'Orgue de barbarie de Mlle Griotte et ses chansons traditionnelles pour le plaisir des plus petits et de leurs parents.

- Le temps des associations permettra aux nombreuses associations de la Ville de présenter devant le public leurs spectacles et les disciplines.

### De 18h45 à 19h45 Apéritif Concert

- «Casa Grinta» - ce duo marseillais façonne et mélange, avec énergie et une identité propre, des rythmes rumba, reggae, rock...

### De 20h30 à 00h30 Les Concerts

- «Will the blue Riot» - du Blues, du jazz, du Groove et une pointe de Folk

- «Skanky» - un son dansant et festif qui reprend les classiques du Reggae

- «Les voleurs de swing» - entre Jazz manouche et chansons à texte ces bandits musicaux connaissent un succès grandissant... ils sont au Cannet ce 21 juin !

- Et Mlle Griotte - toute la soirée avec son orgue de barbarie et ses chansons...

## Une convention manga exceptionnelle au Cannet les 12 & 13 juillet !



Concours d'affiche MANGA

### «MANGA MANIA COSPLAY» édition 1 est avancé !

Vous avez bien vu ! Vous avez bien lu ! L'univers des Manga débarque au Cannet des Maures ! Pour certains, cela ne veut pas dire grand-chose, mais dans l'univers des passionnés c'est «énorme» !

### Qu'est-ce que le manga ?

Pour ceux qui ne connaissent pas ce terme, le MANGA est d'abord un type de bande dessinée d'origine japonaise. Le terme a rapidement désigné de nombreux dessins animés et finalement toute une nouvelle «culture»...

### Le «MANGA MANIA COSPLAY»

Durant deux jours, pour 2€ seulement, les passionnés - comme les curieux - pourront profiter du premier «Manga Mania Cosplay» et de ses nombreuses activités, animations, concours et spectacles...

Organisé par l'association «Manga Var» et par la Médiathèque du Cannet des Maures, le programme proposera des stands d'artisans, des défilés à la mode MANGA, des ateliers, des rencontres d'auteurs, des concerts, un café Manga avec de nombreuses BD en accès libre... Un programme non-stop !

Pendant ces deux jours, la Salle du Recouv va donc vivre à l'heure japonaise pour un salon digne des manifestations nationales les plus en vue.

Ne ratez pas l'occasion de découvrir cette grande fête où la bonne humeur, la créativité et la convivialité seront les maîtres mots ! *Dewa mata* (à bientôt) !



MANGA MANIA COSPLAY... 1ère édition !



*Les acteurs bénévoles du CCFF sont très présents sur les terrains de la solidarité et de la préservation de notre patrimoine communal. Ils se mobilisent toute l'année pour surveiller les massifs forestiers ou aider la population en cas de sinistre comme lors des dernières inondations. Soyons fiers de leur engagement !*

*Philippe Gaubert - 7ème adjoint au maire*



**Changement d'horaires :** l'accueil, état-civil, élections, éducation, transports et cantine reçoivent le public du lundi au vendredi les matins de 8h30 à 12h00 et les après-midi de 14h30 à 17h30 sauf le vendredi 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00

## Les membres du CCFF prêts à défendre le massif des Maures !



Un binôme féminin participant aux patrouilles de surveillance

Au Cannet des Maures, le «Comité Communal Feux de Forêts» est composé de 30 membres bénévoles actifs. Lors de l'été précédent, ils ont parcouru 901 kms de patrouille en «tout chemin», avec 21 journées et 124 heures de présence sur le terrain. Ils ont ainsi assuré une surveillance et une prévention des feux de forêts de qualité, puisqu'aucun sinistre notoire sur notre commune n'a été déploré. Encore merci à eux.

### Vous aussi, devenez bénévole au CCFF

Tout «Cannetois» majeur désireux de participer activement à la protection de notre patrimoine forestier peut s'engager bénévolement au sein du CCFF. Il bénéficie alors d'une formation obligatoire qui s'échelonne sur 4 à 5

journées, en différentes communes du Var, le samedi aux mois de mars et avril. Elle est organisée par l'Association Départementale des CCFF du Var et les organismes d'État (Office National des Forêts, gendarmerie, pompiers, etc.). Encore un stage 4x4 d'une journée, la remise du badge officiel et de la tenue, et le nouveau bénévole peut engager les patrouilles : 3 journées en binôme, réparties entre le 1er juillet et le 31 août. Tout au long de son engagement, chaque année, le bénévole bénéficie de formations de remise à niveau : cartographie, lecture des carroyages, utilisation des radios, fonctionnement des motos-pompes...

Les demandes d'inscriptions se font à l'accueil de la mairie. Elles sont transmises au Maire, qui est président du CCFF, et à l'adjoint délégué. Chaque candidat est contacté pour un entretien validant la candidature.

### Un engagement solidaire avant tout

Au-delà de la prévention des feux de forêt, les CCFF sont aussi très actifs et apportent leur savoir-faire et un appui logistique en cas de sinistre. Ainsi, lors des inondations de janvier 2014, 8 membres du CCFF ont porté assistance aux sinistrés Cannetois, grâce à l'utilisation des motos-pompes. Puis, le véhicule porteur d'eau manœuvré par MM. BALBIS et CAULIER a été mis à disposition de la commune la plus touchée, La Londe les Maures, apportant une aide matérielle et morale des plus appréciées.



Remerciements à Mrs Michel BALBIS et Serge CAULIER



CCFF en mission lors des inondations du 19 janvier 2014

**Suite aux résultats des élections municipales du 23 Mars, l'équipe « changeons de cap » tient à renouveler ses remerciements aux électrices et aux électeurs qui leur ont accordé leur confiance en la soutenant par leurs votes et permis à trois de leurs colistiers d'intégrer le Conseil Municipal.**

### **ET DEPUIS QUELLES NOUVELLES ?**

Les trois premiers colistiers de l'équipe désignés le 23 Mars pour intégrer le Conseil Municipal en tant qu' « élus du groupe minoritaire », sont par ordre de priorité :

- Alain FABRE
- Alexandra MONTALESCOT
- Alain BRUN

Il est important de rappeler que notre nouvelle équipe est nullement adepte de la politique de « la chaise vide » pratiquée précédemment par plusieurs élus du groupe minoritaire ... et pour cause, nous avons constaté qu'en six ans, cette politique n'a rien apporté de constructif.

Nous comptons parmi nous, des personnes volontaires, de sensibilité différente mais déterminées qui souhaitent vraiment s'impliquer dans la vie de notre commune.

Pour ce faire, Alain BRUN, qui a par ailleurs, bien des obligations et des occupations prenantes, a laissé sa place à Claudine GANNÉ épouse DUDON, lui permettant ainsi d'intégrer également l'équipe du CCAS du Cagnet des Maures.

A ce jour, Mlle Alexandra MONTALESCOT et Mme Claudine DUDON, prennent leurs marques au sein de l'Équipe Municipale.

Elles ont siégé aux deux premiers conseils municipaux :

- le vendredi 28 Mars 2014, pour l'élection du maire et de ses adjoints,
- et le mercredi 23 Avril 2014, relatif au budget de la commune.

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public, et nous ne manquerons pas de vous informer des prochaines dates. Votre soutien nous est précieux.

**Soucieux d'œuvrer pour l'intérêt collectif, nous sommes et resterons à votre écoute, accessibles et disponibles.**

**C'est dans cet esprit, dans une opposition constructive et non systématique, que s'inscrira l'action du groupe minoritaire tout au long de cette mandature.**



*Le patrimoine, c'est un périple dans le temps comme dans l'espace, mais c'est aussi de l'humain et des métiers d'art, un savoir-faire qu'il faut préserver et transmettre.*

*Odile Gailhard - Conseiller municipal délégué*

## Le Vieux Cannet fête son millénaire



### Canneto Millenium 1014 - 2014

2014 sera l'occasion de mettre en lumière le Vieux-Cannet et de fêter les mille ans de l'église St-Michel. Au cours de l'été, vous pourrez venir partager des moments inoubliables.

### Le programme

Fête médiévale au Vieux Cannet :

Samedi 19 et dimanche 20 juillet de 10h00 à 19h00.

Animations autour de la vie quotidienne au Moyen Âge : vieux métiers, défilé en costumes, danses médiévales, artisanat - Gratuit. Buvette sur place. Mise en place de navettes entre Le Cannet des Maures - village et le Vieux Cannet.

Festival de Musique Médiévale du Thoronet :

Mercredi 30 juillet à 21h00, place du vieux cannat.

«Carnina Burana médiéval» par l'Ensemble l'Obsidienne.

Depuis vingt ans, l'Obsidienne s'attache à faire découvrir les répertoires inédits et méconnus mêlant volontiers interprétation et improvisation. Emmanuel Bonnardot, directeur artistique souriant, et ses musiciens, enchantent tous les publics avec instruments rares mêlés à leurs voix justes et naturelles. Leur musique du Moyen Âge et de la Renaissance devient conviviale, partageuse, actuelle !

Ils nous éclairent avec humour et bonne humeur, racontent leurs secrets de fabrication. Très vite les liens se tissent avec le public, l'Obsidienne suscite la curiosité, le charme opère.

Place du Vieux Cannet - Gratuit - Mise en place de navettes entre Le Cannet des Maures - village et le Vieux Cannet.

Concert classique Ensemble Cléonide :

Jeudi 14 août à 21h00, Église St-Michel au Vieux Cannet :

(Quintette à cordes avec clarinette) - Au programme : W.A. Mozart, L.V. Beethoven, Th. Gouvy.

Fête de la St Louis samedi 23 et dimanche 24 août, Vieux Cannet :

Samedi 23 août.

Concours de boules (13h30 - 20h00) et Soupe au pistou façon médiévale (à partir de 20h00) servie en costumes d'époque médiévale.

Dimanche 24 août 10h30 .

Messe avec chant en provençal, en présence de l'évêque Mgr. Rey, procession jusqu'à la croix de mission et bénédiction de la commune.

Journées du patrimoine :

Samedi 20 et dimanche 21 septembre, Vieux Cannet à partir de 10h.

Salon littéraire : Rencontres d'auteurs autour de l'époque médiévale. Présence des métiers d'artisanat d'art (taille de pierre, vitraux, calade,...) - Concert classique à 18h00 le samedi - Randonnée de l'église St-Michel à l'église St-Michel sous terre à 9h30 le dimanche.

Pour plus de renseignements sur le programme : 04.94.50.10.09



Porte d'entrée du Vieux Cannet

## Restauration des vitraux de l'église St-Michel



Oculus central Eglise St Michel - Vitrail avant et après restauration

Dans le cadre de sa politique d'entretien du patrimoine bâti, la commune du Cannet des Maures a entrepris la restauration des vitraux de l'église St-Michel du Vieux Cannet.

Ce travail a été confié à J. C. Revest, vitrailliste, sous le contrôle des Bâtiments de France, avec l'aide des services techniques municipaux.

Les vitraux ont été déposés, nettoyés, restaurés, puis replacés pour illuminer à nouveau notre église romane.

Il est à noter la participation au financement de cette restauration des habitants du Vieux Cannet grâce à la recette de concerts classiques organisés au mois d'août. Merci à l'ensemble Cléonide que vous pourrez retrouver le 14 août avec quintette à cordes et clarinette à 21h00 à l'église St-Michel au Vieux Cannet.

## Agriculteurs ou futurs agriculteurs



Un personnel dynamique à votre service

À la Maison du Paysan, au Parc d'activités de la Gueiranne au Cannet des Maures, se trouvent plusieurs associations au service des agriculteurs :

**Solidarité Paysans Provence Alpes :**  
Aide juridique, administrative, sociale et fiscale en cas de difficulté. - Tél. / Fax : 04 94 73 78 01  
Courriel : var@solidaritepaysans.org

**Agribiovar :** Association pour promouvoir l'agriculture biologique dans le Var.  
Tél. : 04.94.73.24.83  
Courriel : agribiovar@bio-provence.org

**ADEAR :** Association pour le développement de l'emploi agricole et rural.  
Tél. : 09 70 40 68 69 - Courriel : adear83@free.fr

**Confédération paysanne :**  
Courriel : var@confederationpaysanne.fr

**SAFER :** Tél. : 04 88 78 00 83

## Le point information tourisme



Stand de la commune - Meeting aérien EALAT 2013

Créé en 2012, le Point Information Tourisme est installé dans la mairie (2ème étage au-dessus du Pôle Urbanisme). Christine Diot vous y accueillera avec plaisir.

Le 29 juin, le Point Information Tourisme sera présent, lors du Meeting Aérien organisé par l'EALAT et à cette occasion présentera la commune du Cannet des Maures aux nombreux visiteurs présents sur la Base, ainsi que les lieux à découvrir (Le Vieux Cannet, Lac Canetti, Lac des Escarcets, les sentiers de randonnée), les produits du terroir, notamment les domaines viticoles et les activités festives de l'été (Festival du Chien Rouge, Caneto Millénium 1014-2014).

## Renouvellement des représentants des quartiers : Devenez délégué de quartier et/ou référent de secteur

La démocratie locale et la proximité sont les fers de lance d'une ville qui bouge avec ses habitants. Ce sont 8 quartiers qui sont définis sur la commune (niveau d'intervention du délégué), eux-mêmes déclinés en secteurs (niveau d'intervention du référent).

**Devenez délégué(e) de quartier et/ou référent de votre secteur !**

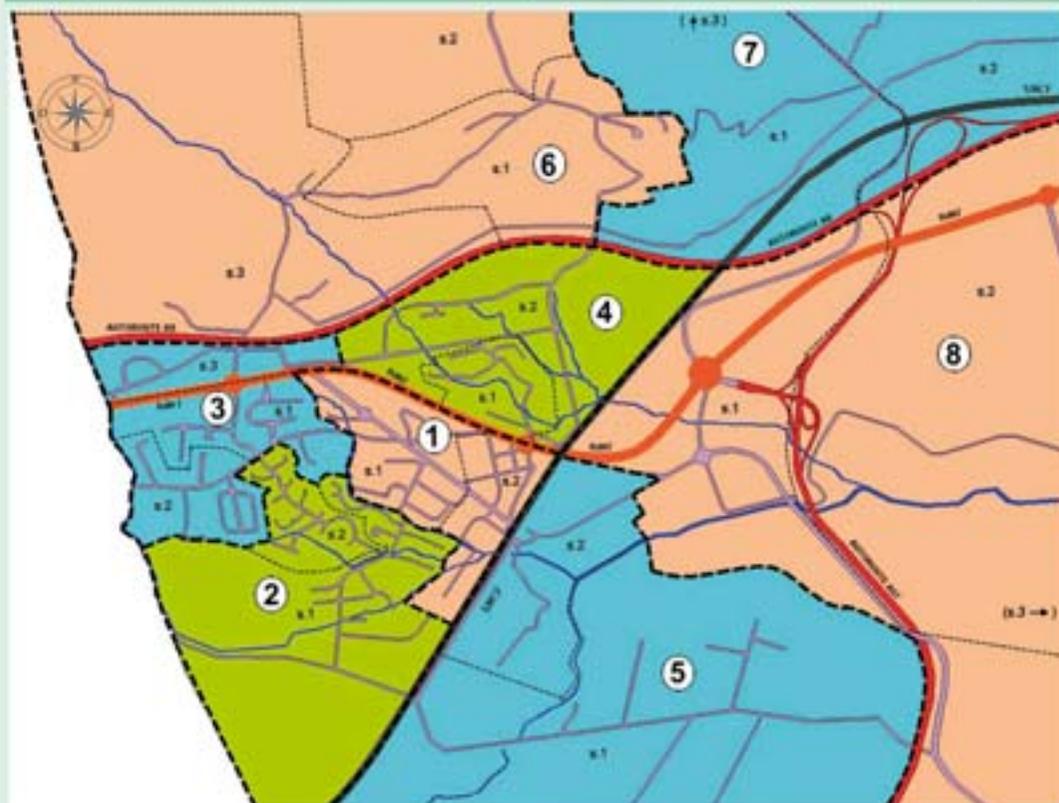
Pour vous impliquer dans la vie de votre quartier et de votre commune.

Faire des observations, partager des idées sur votre cadre de vie, l'aménagement de votre quartier et son avenir. Avancer dans le respect des opinions de chacun.

**Le délégué/référent de quartier**

C'est une personne bénévole et volontaire ; résidant dans un des quartiers ou secteurs définis, elle connaît son territoire et entretient des relations privilégiées avec les personnes qui y vivent. Ce doit être une personne disponible, à l'écoute des remarques et des demandes de chacun. Il regroupe les observations émises par les résidents, de façon à représenter au mieux, les intérêts et les attentes de son quartier.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel : [quartiers@lecomnetdesmoures.com](mailto:quartiers@lecomnetdesmoures.com)



Plan de la découpe des Quartiers

### Quart. n°1 : «Le Village» Secteur n°1

Avenue de Verdun - (RN7 au Boulodrome)  
Impasse des Bières Pêcheurs  
Rue Ambroise Paré  
Voie Aurélienne (Verdun aux Amandons)  
Avenue Frédéric Mistral  
Rue Jean Aicard  
Allée des Mimosas  
Allée des Pins  
Chemin de Bourboutéou (Verdun aux genêts)  
Impasse des Lauriers Roses  
Impasse des Arbousiers  
RN7 (Côté SUD)

### Secteur n°2

Avenue de Verdun (Boulodrome au 8 mai)  
Rue du Lavoir  
Lot. Le Clos d'Azur  
Avenue du 8 mai 1945  
Rue Alphonse Daudet  
Rue Marcel Pagnol  
Avenue de la IV République  
Impasse du Lavoir  
Résidence Les Cèdres

### Quart. n°2 : «Bourboutéou-Argelas» Secteur n°1

Chemin de Bourboutéou (Genêts à St-Andrieux)  
Impasse des Mûriers  
Lot. Les Jubières  
Impasse des Caniès  
Impasse de la Pinède  
Traverse Bourboutéou  
Route de St-Andrieux  
Impasse St-Andrieux  
Impasse des Genêts  
Lot. Lou Casau  
Impasse des Amavès  
Chemin dit Cotta

### Secteur n°2

Rue de l'Argelas  
Impasse des Olivaies  
Impasse des Farigoulettes  
Impasse des Mestugues  
Impasse des Brugas  
Impasse des Romarins  
Impasse de l'Argelas  
Impasse des Pèbres d'W  
Impasse des Serpolets

### Quart. n°3 : «Voie Aurélienne-Taurelle» Secteur n°1

Voie Aurélienne (Amandons à Taurelle)  
Impasse des Amandons  
Impasse Fariou  
Lot. Les Pins Parasols  
Rue du Bosquet  
Impasse de l'Orée du Bois  
Impasse de la Clairière  
Impasse St Jaume  
Impasse Le Méridien  
Traverse Taurelle

### Secteur n°2

Voie Aurélienne (Taurelle au Luc)  
Impasse les Roulines  
Impasse des Chênes  
Impasse des Roulines  
Les Jardins de Provence  
RN7 (Luc à TOTAL)  
Ancienne route d'Italie  
Impasse de la Gerfoise  
Chemin du Bouillidou (Pont A8 à Point P)

### Quart. n°4 : «Viennes» Secteur n°1

Rue de Viennes  
Impasse de Viennes  
Impasse Bachas  
Impasse des Cerisiers  
Impasse des Oliviers (Bouillidou)  
Impasse des Buissons Ardents  
RN7 (Côté Nord)

### Secteur n°2

Rue du Plantier  
Chemin du Vieux Plantier  
Chemin du Bouillidou  
Chemin du Château  
Traverse Bachas

### Quart. n°5 : «La Pardiguère-Les Jardins» Secteur n°1

Chemin du Caussereine  
Chemin des Jardins  
Chemin des Roseraies  
Chemin des Pétugues  
Chemin des Agassons  
Chemin des Écureuils  
Impasse Gabriel Brun  
Impasse des Lys  
Chemin de Charlier  
Lieu-dit «Les Andrats»  
Chemin de Charlie Coucou

### Quart. n°6 : «Le Vieux Cannet» Secteur n°1

Route du Vieux Cannet (Clavier à l'Oratoire)  
Quartier Notre Dame  
Impasse Mèrin  
Lieu-dit «Le Vieux Cannet»  
Chemin de Cros de Rosse  
Boulevard St-Louis

### Secteur n°2

Chemin St-Clair  
Impasse St-Clair

### Secteur n°3

Route du Vieux Cannet (Pont A8 à Clavier)  
Chemin de la Cagne  
ZAC de la Guéranne  
Chemin de Clavier  
Lieu-dit «Les Rouglers»  
Lieu-dit «Les Costettes»  
Impasse du Canal du Jardin  
Lieu-dit «Les Moulières»  
Chemin du Collet Bas

### Quart. n°7 : «Route du Thoronet» Secteur n°1

Route du Thoronet (Pont A8 à la piste St-Clair) et (Côté Vieux Cannet)  
Lieu-dit «Les Georgettes»  
Lieu-dit «Le Théron»  
Lieu-dit «Les Ambarès»  
Lieu-dit «La Font du Curé»  
Lieu-dit «Les Blacassières»  
Lieu-dit «Les Carbonels»

### Secteur n°2

Route du Thoronet (Pont A8 à Piste St-Clair) et (Côté Perrache)  
Lieu-dit «Miolan»  
Lieu-dit «Ste Maïsse»  
Lieu-dit «Les Lallys»  
Lieu-dit «Bonne Pèze»  
Lieu-dit «Trinité»  
Ancienne Route d'Italie  
Lieu-dit «Camp Redons»  
Lieu-dit «Perraches»  
Lieu-dit «Les Ribas»

### Secteur n°3

Route du Thoronet (Piste St-Clair au Thoronet)  
Lieu-dit «Les Maigres» (Blacassou)  
Lieu-dit «Les Coudouls»  
Lieu-dit «Les Vidals»  
Lieu-dit «Les Brégons»  
Lieu-dit «Collet de la Vanade»

### Quart. n°8 : «La Plaine» Secteur n°1

Lieu-dit «Le Caussereine»  
Lieu-dit «Le Plan»  
Route de la Garde Freinet  
Lieu-dit «La Haute Verrière»  
Lieu-dit «La Basse Verrière»  
Lieu-dit «L'Hoste»  
Lieu-dit «La Scie»  
Lieu-dit «Les Bertrands»  
Lieu-dit «Reillane»  
Lieu-dit «La Grand Pèze»  
Lieu-dit «Badelune»  
Lieu-dit «Roux»

### Secteur n°2

Lieu-dit «La Forge»  
Lieu-dit «La Faisse Noire»  
Lieu-dit «Rinacou»  
Lieu-dit «Les Escriveliers»  
Lieu-dit «Portal»  
Hameau Réal Martin  
Lieu-dit «La Grande Bastide»  
La Base Militaire et habitations

### Secteur n°3

Lieu-dit «La Tèsse»  
Lieu-dit «Les Thermes»  
Lieu-dit «Les Mlares»  
Lieu-dit «Bagarry»  
Lieu-dit «La Bastide Neuve»  
Lieu-dit «Le Riord»  
Lieu-dit «La Maltrate»  
Lieu-dit «Les Vèrans»  
Lieu-dit «Les Vingtières»  
Lieu-dit «Font Salades»

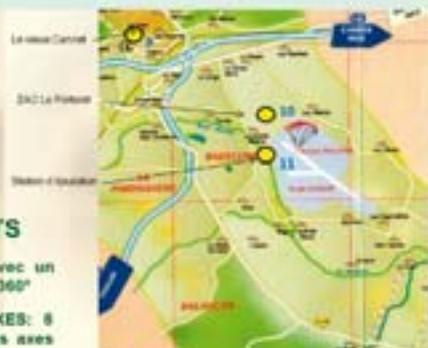
## La vidéoprotection au Cannet des Maures

- > 1 : Avenue du 8 mai 1945- Parking de la gare SNCF
- > 2 : Intersection avenue de Verdun - Place de la Libération
- > 3 : Hôtel de Ville
- > 4 : Jardin public et bouledrom
- > 5 : Chemin de Caumont, accès au stade
- > 6 : Parking du stade et dépôt
- > 7 : Avenue de Verdun / Rond point des Pêcheurs
- > 8 : Route du Vieux Cannet / Z.A.C. de la Guéranne



Les sites prioritaires (8)

- > 9 : Parking du Vieux Cannet
- > 10 : Z.A.C. Le Portaret
- > 11 : Station d'épuration



les sites prioritaires (3)

### LES ÉQUIPEMENTS

NBRE. DE DÔMES : 9 avec un mouvement allant jusqu'à 360°  
 NBRE. DE CAMÉRAS FIXES: 8 situées notamment sur les axes routiers



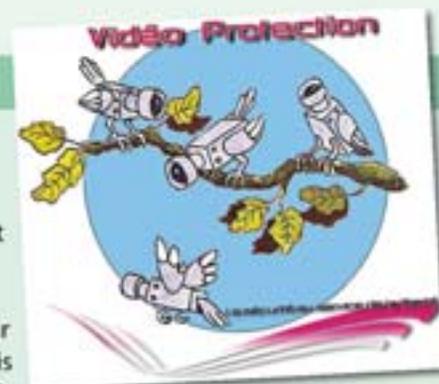
Exemple de masquage dynamique

### la mise en place de la vidéoprotection

La Commune s'est dotée d'un système de vidéoprotection dont l'utilisation et l'exploitation sont réservées aux forces de police, municipale et nationale.

En amont de ce dispositif, un examen attentif, mené par des professionnels du secteur (dont les services de l'État et le gendarme référent du département) ont permis d'identifier les sites stratégiques. La commune a déployé un réseau de 17 caméras HD, fixes et pivotantes à 360 degrés reliées par fibre optique et transmission radio.

Ces caméras, sont installées aux entrées du centre-ville, sur ses artères, et dans les espaces de vie les plus fréquentés et animés (parcs, jardins, abords des écoles) ou en développement.



### L'intérêt de ce dispositif de prévention

Ce dispositif permet :

- de dissuader la petite délinquance,
- d'appréhender les actes délictueux.

Depuis son installation, une chute significative des actes de vandalisme a été constatée ; la gendarmerie a sollicité des réquisitions et pu procéder aux identifications attendues.

Ce projet s'inscrit dans les priorités nationales et représente un investissement cofinancé à 33.8 % par l'État, via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

### LE PLAN DE FINANCEMENT

- ÉTAT (via le FIPD)	(33.8%)	38 320€
- Réserve parlementaire (Sénateur PY Collombat)	(13.2%)	15 000€
- Lotissement artisanal le PORTARET	(7.2%)	8 257€
- Commune Le Cannet des Maures	(45.8%)	52 042€
<b>Total</b>	<b>(100 %)</b>	<b>113 619€</b>

### Le respect du droit et de la vie privée

Cette démarche a fait l'objet de déclarations auprès de la CNIL et de la Préfecture du Var.

Les images enregistrées doivent, à la relecture, suivre un format normalisé. Elles sont issues de fichiers «source» ne permettant aucune modification lors de l'extraction.

Protection des libertés individuelles via le masquage dynamique des zones privées : lors du pilotage des caméras, les zones privées (exemple fenêtres, maisons individuelles...) sont automatiquement masquées. La protection est réalisée à la source (dans la caméra) et ne peut donc être modifiée par l'opérateur.



## Uno, douei, tres lengo ?

«Hercule» avié matrasa uno bèsti à sèt tèsto... sèt lengo. Aro, si demando à nouàstreï drole de n'en practica douas : lou francés e l'anglés.

Jan : Aquelo tubo, moun brave Jo ! Si dis que, à l'escolo, nouàstreï drole, au cous preparatòri, à sièis an, van aprendre l'anglés. Sàbi pas ce que n'en songes, mai mi sèmblo que vouldrié mies leis inicia au prouvençau. Enfin, es la lengo de nouàstreï reire, n'a tant que sabien qu'acò

De mai, à tout bèn carcula, lei plesi - meme se si fan rare de nouastre tèms - si debanon tóutei dins la lengo dóu brès e dei pedas : la cassa, lei bocho : tout vièu en prouvençau. Lei chivou, lou chin coumprenon qu'aquelo lengo. Enfin, quouro nous arrivo un escaufèstre, regardan dóu caire de Nouastro Damo deis Ange e tóutei lei tron de pas Diéu gisclon en prouvençau. Ei pelerinage, à-d'aut à la capello, si canto dins nouastro lengo meirenalò. Siéu segur que lei generacièn serien fouaço mai sòci se si coumunicavo en prouvençau

Jo : E zou mai ! Enfourques toun idèio e n'a que pèr tu. L'a pas mouien de pipa un mot. As pas tort, moun brave Jan, mai la responso es lèu trovado. Lei drole, coumo tout lou mounde, si servon d'eisino eletrouni : dóu pourtable à la tableto en passant pèr l'ourdinatour e tout s'esplica en anglés. Li pouàdi rèn, es ensin. Lei journalisto se li meton e leis article soun escrinçela noun plus de latin, mai d'anglés. Lei jue d'equipo- l'a pas que lei bocho e la cassa - franc dóu hand-ball qu'es alemand, soun anglés. Emplegues "goal, corner" e tant d'autrei mot ... Aro, en vièi ensignaire que siéu, mi fau de soucit pèr lou francés e mi demàndi se lei drole auran lou tèms de saché l'escrèure e lou parla sènso fauto. Mi trebouàli souvènt en ligènt. Pèr iéu, lou francés en proumié, es devengu nouastro lengo. Après, prouvençau e anglés mi semblon utlé : chascuno a soun meriti... mai après !

Jan : Se vouales ! de segur... as bessai resoun e vouàli pas mi debequigna.

Renie dei Mauro

## Une, deux, trois langues ?

Hercule avait terrassé une bête à sept têtes... sept langues. Maintenant, l'on demande à nos enfants d'en pratiquer deux : le français et l'anglais.

Jean : C'est un peu fort ! mon brave Jo. L'on prétend qu'à l'école, nos enfants, au cours préparatoire, à six ans, vont apprendre l'anglais. Je ne sais pas ce que tu en penses, mais il me semble qu'il vaudrait mieux les initier au provençal. Enfin, c'est la langue de nos anciens ; beaucoup ne connaissent qu'elle. De plus, si tu réfléchis, les plaisirs - même s'ils se raréfient aujourd'hui - se déroulent dans la langue du berceau et des langes : la chasse, les boules, tout vit en provençal. Nos chevaux, nos chiens ne comprennent que cette langue. Enfin, lorsqu'une catastrophe advient, nous regardons du côté de Notre Dame des Anges et toutes les imprécations giclent en provençal. En pèlerinage, là-haut à la chapelle, l'on chante dans notre langue maternelle. Je suis sûr que les générations seraient bien mieux liées si nous communiquions en provençal.

Jo : Et voilà ! tu enfourches ton idée et tu monopolises ; pas moyen de placer un seul mot. Tu n'as pas tort, mon brave Jean, mais la réponse est vite trouvée. Les enfants, comme tout un chacun, se servent d'engins électroniques : du portable à la tablette, en passant par l'ordinateur, tout s'explique en anglais. Je n'y peux rien, c'est ainsi. Les journalistes s'alignent, ils «ornent» leur article de termes non plus latins, mais anglais. Les jeux d'équipe- il n'y a pas que la chasse et les boules - mis à part le hand-ball qui est allemand, sont anglais. Tu emploies «goal» et «corner» et tant d'autres mots. À présent, en vieil enseignant, j'ai du souci pour le français et je me demande si les enfants auront le temps de savoir écrire ou parler sans fautes. Je me trouble souvent en lisant. Pour moi, le français est capital ; c'est notre langue. Après, anglais et provençal ont chacun leur mérite... après !

Jan : Si tu veux ! Sûrement... tu as peut-être raison et je ne veux pas me disputer.

René Nonjon

## Naissances

GARCIA Clément	Toulon	15/01/2013	ROLAND Philip Corentin Julien	Draguignan	11/06/2013
BERKANE Mina	Draguignan	15/01/2013	RIVALS Lenny Jean Teddy	Toulon	11/06/2013
COTTA Romane Jeannette Josette	Brignoles	16/01/2013	VILLEROY RASTOLL Evan Stéphane William	Brignoles	16/07/2013
POULARD LE GOUEFF Nathanaël Xavier André	Brignoles	25/01/2013	BARRET Giulia	Fréjus	13/08/2013
FABRE Ethan David Jacky	Brignoles	14/02/2013	ELSLANDER Léa Antonietta Catherine	Nice	08/09/2013
BENBOUHENNI Ylenna	Draguignan	05/03/2013	REZIG Elias	Brignoles	18/09/2013
WEBER Jules Michel Gilles	Draguignan	10/03/2013	LARGENTON Morgan Amir	Brignoles	05/09/2013
GAY Lucille Marie Laure Nadia	Brignoles	21/03/2013	BAREK Élyna Perrine	Brignoles	13/10/2013
ALESSI Gianni Stéphane	Brignoles	27/03/2013	FALKE Cylia Gisèle Madeleine	Brignoles	20/10/2013
DANINTHE Nolan Nicolas	Fréjus	03/04/2013	KLEIN Maëlys Lucie Michelle	Brignoles	25/10/2013
THOREL Inaya Marie Lucie	Draguignan	15/04/2013	RIFAI Imrane	Toulon	28/10/2013
TEKE Enes	Draguignan	18/04/2013	MONTFORT Julia Rose Ephisia	Draguignan	05/11/2013
JACQUERY CEZARD Loëlia Kelly Laurine	Fréjus	19/04/2013	GARNIER SANTUCCI Manon Laurence Dalila	Draguignan	21/11/2013
MATI Mike Joël Pascal	Fréjus	25/04/2013	DUPONCHEL Romane	Fréjus	23/11/2013
GUIGNARD Giulia Lilou Charlotte	Brignoles	04/05/2013	BORNARD Ewen	Brignoles	26/11/2013
PEDRI TABARY Mélinda Mireille Marie-France	Brignoles	19/05/2013	BURGER Gabin Michel Kader	Fréjus	28/11/2013
LIVRIZZI Lorenzo Luigi	Brignoles	03/06/2013	CAULIEZ Eythan	Draguignan	05/12/2013
MARCHETTO Fabio Hervé	Brignoles	07/06/2013	PONCET Lyséa Joséphine Evodie	Toulon	12/12/2013
GRENIER Auxence	Brignoles	10/06/2013	CASTANHO CHAPARRO Martim Filipe	Aix en Provence	30/12/2013

## Mariages

JASHARI Selim et ARIFI Saimé	09/02/2013	DÉCAUDAIN Philippe Jean-Marie et PUTET Chantal	31/08/2013
LEVASSEUR Loïc et CARDOZO ROSAS Claudia	30/03/2013	THOREL Julien Robert Victor et LAFOSSE Tatiana	12/10/2013
ROBERT Olivier Jean Paul et QUÉRO Aurélie Chantal	27/04/2013	NATOLI Marc et BARBIERA Chrystelle Michèle Constance	19/10/2013
KINANE DAOUADJI Sofiene et IMICH Kaoutar	18/05/2013	BALBO Roland Henri Fernand et SUNZERI Michel	12/11/2013
LELEU Alban Jean Jacques et FABRE Pauline Pierrette Marie	12/07/2013	AOUADI Ameer et RECCHIA Stéphanie	23/11/2013
DANIEL Thomas Maurice Henri et SASSOT Caroline	20/07/2013	SCARFO Michel Jean et PILLOT Christel Sophie	28/12/2013
TEISSEIRE Daniel Gérard et DERBANNE Sandrine	27/07/2013	SARRASIN Laurent Marcel et BARRAL Maryline Alberte Joséphine	28/12/2013

## Décès

GIRARD Odette veuve HERMELINE	16/01/2013	AGRAZ Elvira veuve POUmeroULIE	24/05/2013	HERVE Edouard Jean Eugène	19/08/2013
HAMADI Nasser	25/02/2013	ALBEROLA Maria Dolorès veuve CONIO	24/05/2013	SALIGNY Denise Marthe Maria veuve GILLET	25/08/2013
BILLET Michelle Renée Albertine épouse SALOMON	26/02/2013	CAVALLINI Gilbert Victor Louis Aimé	30/05/2013	ZIMMERMANN Robert Franziskus	29/08/2013
DIAQUE Julien Georges Eugène	26/02/2013	MEDINA Victor	05/06/2013	POTIER Micheline Germaine épouse BIEGA	12/09/2013
EVELIN Nathalie Isabelle Louise épouse CREMADES	07/03/2013	HENOCQ veuve HELIN Renée Augustine Marie	10/06/2013	VERNET Luc Michel Marius	23/09/2013
SORRIANO Jean Baptiste	16/03/2013	CERDAN Xavier Marcel	29/07/2013	ELSLANDER Léa Antonietta Catherine	04/10/2013
BRANQUART Gérard Robert Julien	04/04/2013	MENARD Yves André Charles	04/08/2013	BERGE André Edouard	05/10/2013
SCHEUER Freddy Henri	10/04/2013	COURTOIS Pierre Camille	09/08/2013	RAHMOUNI Mohamed	09/10/2013
ASCIAC Antoine Sauveur	15/04/2013	ROVERE Yvon Joseph Félicien	16/08/2013	PETTAZZONI Lydia Angeline épouse ROJO	08/12/2013

# Agenda des manifestations - de juin à octobre 2014

## Juin

**samedi 7 juin** à 15h00

Ciné-famille - Médiathèque

**Dimanche 8 juin**

Kermesse Paroisse St Joseph - parc Eglise St Joseph  
Salle du Recoux en cas de pluie

**Samedi 14 juin** à 15h00

Atelier scientifique Jeunesse - Médiathèque

**Samedi 21 juin** de 14h00 à 00h30

Fête de la Musique - Centre-Ville

**Samedi 28 juin** à 15h00

Goûter littéraire - Médiathèque

**Dimanche 29 juin**

Meeting Aérien - BASE Militaire EALAT - Gratuit

## Juillet

**Mardi 8 juillet** à 20h30

Ciné Famille - Médiathèque

**Vendredi 11 juillet** à 19h00

L'auberge espagnole Chacun apporte son plat et un coup de cœur littéraire... On partage, on échange !  
Médiathèque

**Samedi 12 juillet** de 14h00 à 21h30

Marché d'été - Place de la libération

**Samedi 12 juillet** à 21h30

Spectacle Xavier François Demaison - Jeu de boules

**Samedi 12 et dimanche 13 juillet** de 09h30 - 19h00

Manga Mania et Cosplay - Salle du Recoux - Entrée 2€

**Dimanche 12 juillet** à 19h00

Manga - Défilé de costume dans le village

**Dimanche 13 juillet** à 19h00

Cérémonie du 14 juillet - Parc Pellegrin

**Mardi 15 juillet** à 20h30

Film «Le concert» - Médiathèque

**Vendredi 18 juillet** à 19h00

Soirée contes «De ponts en passerelles»  
Médiathèque

**Samedi 19 juillet** à 21h30

Concert de Nikki Hill (Rock, blues) - Jeu de boules

**Samedi 19 juillet et dimanche 20 juillet** de 10h à 19h

Journées médiévales - Vieux Cannel

**Dimanche 20 juillet** à partir de 6h30

Randonnée cycliste - Départ Grand Foyer dès 7h00

**Mardi 22 juillet** à 20h30

Film «Charlie et la chocolaterie» - Médiathèque

**Vendredi 25 juillet** à 19h00

Ateliers famille - Arts Plastiques - Médiathèque

**Vendredi 30 juillet** à 21h30

Concert «Festival de Rencontres de Musiques Médiévales» - Place de l'église du Vieux Cannel

## Août

**Vendredi 1 août** à 19h00

Soirée Pyjama - Soirée contes - Médiathèque

**Samedi 2 août** à 21h30

Concert de Tairo (Reggae-soul) - Jeu de boules

**Mardi 5 août** à 20h30

Film «Autour de minuit» - Médiathèque

**Vendredi 8 août** à 19h00

Soirée contes - Médiathèque

**Samedi 9 août** de 18h à 00h00

Marché d'été - Place de la libération

**Samedi 9 août** à 21h30

Concert Lionel Belmondo Big Band et Christophe Dal Masso - Jeu de boules

**Mardi 12 août** à 20h30

Ciné-famille - Médiathèque

**Jeudi 14 août** à 20h30

Concert Classique - «Ensemble Cléonide»  
Eglise Vieux Cannel

**Mardi 19 août** à 20h30

Ciné-famille - Médiathèque

**Vendredi 22 août** à 19h00

Atelier Famille «Arts Plastiques» - Médiathèque

**Dimanche 24 août** à 10h30

Fête du Vieux Cannel - Eglise St Michel

**Mardi 26 août** à 20h30

Ciné-famille - Médiathèque

**Vendredi 29 août** à 19h00

Soirée Pyjama - Soirée contes - Médiathèque

## Septembre

**Vendredi 5 septembre** à 19h00

Vernissage «Manga» - Médiathèque

**Samedi 6 septembre** de 09h00 à 13h00

Journée des associations - Centre-Ville

**Samedi 6 septembre** à 15h00

Ciné Manga - Médiathèque

**Vendredi 12 septembre** à 19h00

La rentrée à la Médiathèque

**Samedi 13 septembre** à 15h00

Atelier Dessin Manga - Médiathèque

**Vendredi 19 septembre** à 19h00

Conférence musicale - «Duke Ellington» animée par M. Halimi - Médiathèque

**Samedi 20 septembre** à 15h00

Ludothèque YKA JOUER - Médiathèque

**Samedi 20 et dimanche 21 septembre** de 10h00 à 18h00

Journées du Patrimoine - Vieux Cannel

**Le samedi 20 septembre** - Concert classique à 18h00

**Le dimanche 21 septembre** - Randonnée «D'une église St-Michel à l'autre» Départ 9h30 du Vieux Cannel

**Vendredi 26 septembre** à 19h00

Apéritif littéraire - Médiathèque

**Samedi 27 septembre** à 15h00

Atelier Dessin Manga - Médiathèque

**Dimanche 28 septembre** de 09h00 à 15h00

Les Virades de l'Espoir - Départ grand foyer

## Octobre

**Dimanche 5 octobre**

Vide grenier - Parc Pellegrin, Parking de la Mairie



## COMITÉ D'ANIMATION DU CANNEL DES MAURES

Renseignements : 06.34.48.31.77

**Du 16 au 20 juin 2014** de 19h30 à 23h00

Les soirées musicales du Parc - Concerts musicaux différents chaque soir (jazz, rock, musette,...)  
Restauration sur place - Parc Pellegrin

**Dimanche 13 juillet** de 20h00 à 01h00

Fête républicaine - À l'issue de la cérémonie de la Fête Nationale (repas et bal) - Parc de la mairie

**Du vendredi 25 juillet au lundi 28 juillet**

Fête locale - Manèges, animations et bal en soirée  
Centre-ville

**Dimanche 27 juillet** à 12h00

Grand aioli - Parc Pellegrin

**Dimanche 17 août**

Fête de la libération, 70ème anniversaire  
- 10h30 à 11h00 - Défilé de véhicules d'époque,  
- 11h00 à 15h00 - exposition des véhicules,  
- 19h30 à 01h00 - bal en soirée

**Samedi 23 août** à 20h00

Soupe au Pistou - Place du Vieux Cannel

**Dimanche 28 septembre** de 14h30 à 17h30

Bal d'automne - Salle du Recoux - entrée 10 €  
(1 boisson et petits gâteaux offerts)

**Dimanche 5 octobre** de 06h00 - 18h00

Vide-grenier - Centre-Ville

## Concours de boules

**Du 20 juin au 29 août** - Tous les vendredis (18h à 23h)

**De juin à septembre** - Tous les dimanches (13h à 20h)

**Du 25 au 31 juillet** - Semaine bouliste

**Du 22 au 24 août** - Fête du Vieux Cannel